

Oct-Nov  
2020  
**N°61**

COLLECTION  
**Les études du Crif**



**L'AFFAIRE DREYFUS.  
UNE HISTOIRE MÉDIATIQUE**

*Crif*

L'AFFAIRE DREYFUS.  
UNE HISTOIRE  
MÉDIATIQUE

**Alain Pagès**



**Pierre-André Taguieff**  
 Néo-pacifisme, nouvelle  
 judéophobie et mythe du complot  
**N°1 > Juillet 2003 • 36 pages**

**Marc Knobel**  
 La Capjpo : une association  
 pro-palestinienne très engagée ?  
**N° 2 > Septembre 2003**  
 • 36 pages

**Père Patrick Desbois et Levana Frenk**  
 Opération 1005. Des techniques  
 et des hommes au service de  
 l'effacement des traces de la Shoah  
**N° 3 > Décembre 2003**  
 • 44 pages

**Joël Kotek**  
 La Belgique et ses Juifs : de  
 l'antijudaïsme comme code culturel  
 à l'antisionisme comme religion  
 civique  
**N° 4 > Juin 2004 • 44 pages**

**Jean-Yves Camus**  
 Le Front national :  
 état des forces en perspective  
**N° 5 > Novembre 2004**  
 • 36 pages

**Georges Bensoussan**  
 Sionismes : Passions d'Europe  
**N° 6 > Décembre 2004**  
 • 40 pages

**Monseigneur Jean-Marie Lustiger**  
**Monseigneur Jean-Pierre Ricard**  
**Monseigneur Philippe Barbarin**  
 L'église et l'antisémitisme  
**N° 7 > Décembre 2004**  
 • 24 pages

**Ilan Greilsammer**  
 Les négociations de paix  
 israélo-palestiniennes : de Camp  
 David au retrait de Gaza  
**N° 8 > Mai 2005**  
 • 44 pages

**Didier Lapeyronnie**  
 La demande d'antisémitisme :  
 antisémitisme, racisme et exclusion  
 sociale  
**N° 9 > Septembre 2005**  
 • 44 pages

**Gilles Bernheim**  
 Des mots sur l'innommable...  
 Réflexions sur la Shoah  
**N°10 > Mars 2006**  
 • 36 pages

**André Grjebine et Florence Taubmann**  
 Les fondements religieux et  
 symboliques de l'antisémitisme  
**N°11 > Mars 2007 • 36 pages**

**Iannis Roder**  
 L'école, témoin de toutes les  
 fractures  
**N°12 > Novembre 2006**  
 • 44 pages

**Laurent Duguet**  
 La haine raciste et antisémite tisse  
 sa toile en toute quiétude sur le Net  
**N°13 > Novembre 2007**  
 • 32 pages

**Dov Maimon, Franck Bonnetaeu et Dina Lahloo**  
 Les détours du rapprochement  
 judéo-arabe et judéo-musulman  
 à travers le monde  
**N°14 > Mai 2008 • 52 pages**

**Raphaël Draï**  
 Les avenirs du peuple juif  
**N°15 > Mars 2009 • 44 pages**

**Gaston Kelman**  
 Juifs et Noirs dans l'histoire récente  
 Convergences et dissonances  
**N°16 > Mai 2009 • 40 pages**

**Jean-Philippe Moinet**  
 Interculturalité et Citoyenneté :  
 ambiguïtés et devoirs d'initiatives  
**N°17 > Février 2010**  
 • 28 pages

**Françoise S. Ouzan**  
 Manifestations et mutations du  
 sentiment anti-juif aux États-Unis :  
 Entre mythes et représentations  
**N°18 > Décembre 2010**  
 • 60 pages

**Michaël Ghnassia**  
 Le boycott d'Israël :  
 Que dit le droit ?  
**N°19 > Janvier 2011**  
 • 32 pages

**Pierre-André Taguieff**  
 Aux origines du slogan « Sionistes,  
 assassins ! » Le mythe du  
 « meurtre rituel »  
 et le stéréotype du Juif sanguinaire  
**N°20 > Mars 2011**  
 • 66 pages

**Dr Richard Rossin**  
 Soudan, Darfour ; les scandales...  
**N°21 > Novembre 2011**  
 • 32 pages

**Gérard Fellous**  
 ONU, la diplomatie  
 multilatérale : entre gesticulation  
 et compromis feutrés...  
**N°22 > Janvier 2012**  
 • 52 pages

**Michaël de Saint Cheron**  
 Les écrivains français du XX<sup>e</sup> siècle  
 et le destin juif...  
**N°23 > Juin 2012**  
 • 56 pages

**Éric Keslassy et Yonathan Arfi**  
 Un regard juif sur la  
 discrimination positive  
**N°24 > mai 2013**  
 • 64 pages

**Michel Goldberg et Georges-Elia Sarfati**  
 Une pièce de théâtre antisémite  
 à La Rochelle  
**N°25 > octobre 2013**  
 • 60 pages

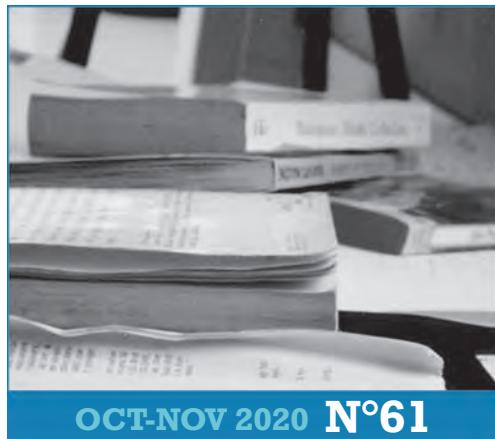
**Mireille Hadas-Lebel**  
 Le peuple juif et l'État d'Israël  
 ont-ils été inventés ?  
**N°26 > novembre 2013**  
 • 16 pages

**Georges-Elia Sarfati**  
 Lorsque l'Union Européenne nous  
 éclaire sur sa « face sombre » :  
 quelques enjeux du projet de  
 loi-cadre contre la circoncision  
 assimilée à une mutilation sexuelle.  
**N°27 > décembre 2013**  
 • 40 pages

**70 ans du Crif**  
 1944-2014 : Recueil de textes  
**Hors-série > janvier 2014**  
 • 116 pages

**Gérard Fellous**  
 La laïcité française :  
 l'attachement du judaïsme  
**N°28 > mars 2014**  
 • 40 pages

Suite en page 52



# L'AFFAIRE DREYFUS. UNE HISTOIRE MÉDIATIQUE

UNE ÉTUDE DE

**ALAIN PAGÈS**

*Professeur émérite à la Sorbonne nouvelle - Paris 3*

*Crif*

Les textes publiés dans la collection des *Études du Crif*  
n'engagent pas la responsabilité du CRIF.

La rédaction n'est pas responsable des documents adressés.

## BIOGRAPHIE



Alain Pagès

Professeur émérite à la Sorbonne nouvelle – Paris 3, Alain Pagès est l'auteur d'ouvrages qui portent sur l'œuvre d'Émile Zola et sur l'histoire du mouvement naturaliste : *La Bataille littéraire. Essai sur la réception du naturalisme à l'époque de "Germinal"* (Librairie Séguier, 1989) ; *Le Naturalisme* (PUF, 1989, « Que sais-je ? », 3<sup>e</sup> éd. revue en 2011) ; *Guide Émile Zola*, Paris, Ellipses, 2002 (ouvrage écrit en collaboration avec Owen Morgan, réédition en collection de poche, en 2016) ; *Zola et le groupe de Médan. Histoire d'un cercle littéraire* (Perriin, 2014) ; *Le Paris d'Émile Zola* (Éditions Alexandrines, 2016, 2<sup>e</sup> éd. revue en 2019).

Il a participé à l'édition collective de la *Correspondance* d'Émile Zola, réalisée sous la direction de Bard Bakker (Presses de l'Université de Montréal / Éditions du CNRS, 1978-1995, 10 volumes), en collaborant à l'édition des tomes III, V et IX. Il a donné, dans la collection « GF », en 2012, une anthologie de la *Correspondance* d'Émile Zola, ainsi qu'une édition des *Soirées de Médan*, en 2015 (en collaboration avec Jean-Michel Pottier). Il a édité le tome XVIII des *Oeuvres complètes* d'Émile Zola, publiées sous la direction d'Henri Mitterand (Nouveau Monde Éditions, 2002-2010, 21 volumes).

Avec le concours de Brigitte Émile-Zola, il a recueilli la correspondance intime d'Emile Zola en éditant, chez Gallimard, les *Lettres à Jeanne Rozerot*, en 2004, et les *Lettres à Alexandrine*, en 2014 (en collaboration avec Céline Grenaud-Tostain, Sophie Guermès, Jean-Sébastien Macke et Jean-Michel Pottier – prix Sévigné 2015).

Il a dirigé, ou codirigé, plusieurs ouvrages collectifs : *Dire la Parodie. Colloque de Cerisy* (Peter Lang, « American University Studies », 1989, en collaboration avec Clive Thomson) ; *Les lieux du réalisme. Pour Philippe Hamon* (Presses Sorbonne Nouvelle / Éditions L'Improviste, 2005, en collaboration avec Vincent Jouve) ; *Zola au Panthéon. L'épilogue de l'affaire Dreyfus* (Presses Sorbonne nouvelle, 2010) ; *Relire Maupassant. La Maison Tellier, Contes du jour et de la nuit* (Classiques Garnier, 2011, en collaboration avec Antonia Fonyi et Pierre Glaudes) ; *Genèse & Correspondances* (Édi-

tions des Archives contemporaines / ITEM, « Références », 2012, en collaboration avec Françoise Leriche) ; *Relire “La Fortune des Rougon”* (Classiques Garnier, 2015, en collaboration avec Pierre Glaudes).

L'importance du rôle joué par Zola dans l'affaire Dreyfus l'a amené à écrire plusieurs ouvrages qui analysent l'engagement de l'écrivain : *Émile Zola, un intellectuel dans l'affaire Dreyfus* (Librairie Séguier, 1991) ; *13 janvier 1898. J'accuse... !* (Perrin, 1998, édition reprise sous le titre *Une journée dans l'affaire Dreyfus. « J'accuse... »*, dans la collection « Tempus », en 2011) ; *Émile Zola. De « J'accuse » au Panthéon*, Éditions Lucien Souny, 2008.

En septembre 2019, il a fait paraître aux éditions Perrin un ouvrage de synthèse sur l'histoire de l'affaire Dreyfus : *L'affaire Dreyfus. Vérités et légendes*. Le texte qu'il publie aujourd'hui dans la série des *Études du Crif* lui permet de poursuivre la réflexion qu'il conduit sur ce sujet.



# SOMMAIRE

<b>BIOGRAPHIE /</b>	02
<b>INTRODUCTION /</b>	06
<b>CHRONOLOGIE / Chronologie de l'affaire Dreyfus</b>	08
<b>CHAPITRE 1 / Le roman-feuilleton de l'affaire</b>	10
Un "drame poignant"	10
Les choix du cinéma	13
Le personnage de Picquart	19
<b>CHAPITRE 2 / L'infox : le détournement de l'information</b>	26
Les dérives du complotisme	26
Les mécanismes de l'argumentation	29
La disqualification de l'adversaire	31
Visions homophobes	35
<b>CHAPITRE 3 / La logique du faux : la manipulation des documents</b>	39
La chaîne documentaire	39
Le monde des légendes	43
<b>CONCLUSION /</b>	47

## INTRODUCTION

**N**ous n'avons pas fini de parler de l'affaire Dreyfus. Elle fait partie de nos références mémorielles. Nul ne peut faire semblant de l'ignorer. Personne ne peut en nier l'importance.

Pourquoi cet événement de notre passé revient-il avec autant d'insistance, alors qu'il s'inscrit dans l'histoire déjà lointaine de la III<sup>e</sup> République, au moment où le xix<sup>e</sup> siècle s'achève et que surgit le xx<sup>e</sup> siècle ?

Les raisons sont multiples.

La première d'entre elles tient à la résurgence actuelle de l'antisémitisme. Nous sommes plongés dans une époque qui donne parfois l'impression d'un retour à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Des discours de haine et d'exclusion naissent et se répandent, sur Internet, sur les réseaux sociaux, ou dans les manifestations de la rue, lorsqu'elles dégénèrent. Les journées noires de la dernière décennie du xix<sup>e</sup> siècle semblent revivre, avec leur esprit d'intolérance et leur fanatisme. Ces clameurs font penser à la violence nationaliste et antisémite qui s'exprimait, en première page, dans les titres et dans les articles de *La Libre Parole*, le quotidien fondé par Édouard Drumont en 1892 – cet homme qui voulait rendre « la France

aux Français » et avait fait de la dénonciation d'une présumée « puissance juive » le motif principal de son combat idéologique.

C'est bien cela qui fait retour aujourd'hui. Un langage où tout s'agrège, sans volonté de rationalité. Ce qui revient, c'est cette pensée de l'amalgame dont Édouard Drumont se faisait le triste champion, en associant l'antijudaïsme traditionnel, d'origine chrétienne, à une théorie raciste et à une vision anticapitaliste. Un « esprit Drumont » s'exprime aujourd'hui sur Internet, à travers toutes les dérives idéologiques que permettent les échanges qui se poursuivent sur les réseaux sociaux<sup>1</sup>.

Mais ce n'est pas la seule raison qui nous conduit à revenir à l'affaire Dreyfus. Parce qu'elle s'est étendue sur une longue période (douze années, entre 1894 et 1906, et même près de quinze ans, si on la prolonge jusqu'aux polémiques qui ont entouré la panthéonisation de Zola en 1908), l'affaire Dreyfus possède une richesse dramatique extraordinaire. Sa matière narrative semble inépuisable et nous fascine encore aujourd'hui. Les contemporains ont ressenti la même impression : il leur a semblé être les témoins d'événements dignes des intrigues des

meilleurs romans-feuilletons. Comme l'écrivait l'un de ces contemporains, Joseph Reinach, auteur d'une grande histoire de l'Affaire publiée dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle :

*« On ne parlait plus que de l'Affaire. Elle occupait tous les esprits. Deux ans durant, les livres, les romans même, furent délaissés. Quel roman comparable à celui que chacun vit au jour le jour ! On ne lisait plus que les journaux. Ils s'élevèrent, dans les deux camps, à des tirages qu'on n'avait pas encore connus ».*

Et il ajoute, dans un autre passage de son ouvrage :

*« L'immense fabrique de la presse continuait donc à travailler de toutes ses machines, je tait d'heure en heure à la rue des milliers et des milliers de kilos de papier, qui s'enlevaient, disparaissaient, comme absorbés par une énorme pompe aspirante<sup>2</sup> ».*

« L'immense fabrique de la presse »... L'affaire Dreyfus, comme le montre Joseph Reinach, n'a pu se développer qu'en raison de l'importance que les médias lui ont accordée et de la manière dont ils l'ont traitée. En suivant ce que suggère cette analyse, nous voudrions proposer ici l'ébauche d'une **histoire médiatique** de l'affaire Dreyfus.

L'affaire Dreyfus – l'Affaire, avec un A majuscule – s'inscrit dans l'histoire de la presse de la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Mais elle fait surgir aussi les premiers éléments du système de l'information dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui. Elle a connu une déformation de la vérité et une manipulation des faits qui sont comparables à ce qui se pratique au sein des réseaux sociaux modernes. Triste privilège qui fait de cette histoire une annonce du régime médiatique auquel nous sommes confrontés aujourd'hui !

- 
1. Voir Marc Knobel, *L'indifférence à la haine. Racisme et antisémitisme*, Paris, Berg International, 2015, ainsi que « 40 ans d'histoire d'une propagande de haine et d'antisémitisme », *Les Études du Crif*, n° 54, juin 2019.
2. Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006 [1901-1911], t. I, p. 850, et t. II, p. 575.

## CHRONOLOGIE

### Chronologie de l'affaire Dreyfus

26 septembre 1894. Le service des renseignements de l'armée intercepte une lettre (le « bordereau ») adressée à Schwartzkoppen, l'attaché militaire allemand en poste à Paris.

15 octobre 1894. Arrestation du capitaine Alfred Dreyfus, accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne : l'écriture du « bordereau » semble l'incriminer.

22 décembre 1894. Traduit devant le conseil de guerre de Paris, Alfred Dreyfus est reconnu coupable. Au moment de leur délibération, les juges ont eu connaissance d'un « dossier secret » dont les pièces paraissaient l'accabler.

5 janvier 1895. Alfred Dreyfus est dégradé publiquement dans la grande cour de l'École militaire, à Paris. Quelques semaines plus tard, il sera envoyé au bagne de l'île du Diable.

Mars 1896. Nouveau chef du service des renseignements de l'armée, Georges Picquart découvre (en interceptant un nouveau document, le « petit bleu ») le nom du véritable coupable : Esterhazy.

31 octobre 1896. Le commandant

Henry fabrique un faux destiné à accabler Dreyfus (une lettre qui aurait été envoyée à Schwartzkoppen par Panizzardi, l'attaché militaire italien).

16 novembre 1896. Picquart est écarté de ses fonctions. Il sera bientôt muté dans un régiment basé en Tunisie.

Juin-juillet 1897. Picquart se confie à son ami, l'avocat Louis Leblois. Scheurer-Kestner, le vice-président du Sénat, décide de mener campagne pour la réhabilitation de Dreyfus.

15 novembre 1897. Mathieu Dreyfus (le frère d'Alfred Dreyfus) dénonce Esterhazy.

17 novembre 1897. Début de l'enquête sur Esterhazy conduite par le général de Pellieux.

25 novembre 1897. Dans *Le Figaro*, Zola commence une campagne en faveur d'Alfred Dreyfus.

10-11 janvier 1898. Esterhazy est acquitté par le conseil de guerre de Paris.

13 janvier 1898. Publication par Zola de son « J'accuse », dans *L'Aurore*.

7-23 février 1898. Procès de Zola devant la cour d'assises de la Seine. L'écrivain est condamné à un an d'emprisonnement.

18 juillet 1898. Sur le conseil de son avocat, Zola prend la décision de s'exiler en Angleterre.

30-31 août 1898. Henry avoue à Cavaignac, le ministre de la Guerre, le faux dont il est responsable. Arrêté, il se suicide dans sa cellule du Mont-Valérien.

29 octobre 1898. La Cour de cassation déclare recevable la demande en révision du procès d'Alfred Dreyfus.

16 février 1899. Mort du président Félix Faure.

3 juin 1899. Après une enquête qui s'est étendue sur plusieurs mois, la Cour de cassation annule le jugement rendu en décembre 1894 : Dreyfus est renvoyé devant un nouveau conseil de guerre.

5 juin 1899. Retour d'Émile Zola en France.

22 juin 1899. Formation du ministère Waldeck-Rousseau, dit « de défense républicaine ».

7 août – 9 septembre 1899. Procès d'Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes. L'accusé est à nouveau déclaré coupable, mais avec les « circonstances atténuantes ».

19 septembre 1899. Alfred Dreyfus est

gracié par le président de la République.

18-24 décembre 1900. La Chambre des députés et le Sénat votent une loi d'amnistie sur tous les faits relatifs à l'Affaire.

29 septembre 1902. Mort d'Émile Zola.

6-7 avril 1903. À la Chambre des députés Jean Jaurès demande la révision du procès de Rennes.

3 mars 1904. La Cour de cassation commence l'examen de la demande en révision.

12 juillet 1906. La Cour de cassation casse sans renvoi le jugement rendu par le conseil de guerre de Rennes. Elle affirme que la condamnation portée contre Alfred Dreyfus a été prononcée « à tort ».

13 juillet 1906. La Chambre des députés réintègre dans l'armée Dreyfus et Picquart. Dans la même séance, elle vote une loi en faveur du transfert au Panthéon de la dépouille d'Émile Zola.

20 juillet 1906. Alfred Dreyfus est fait chevalier de la Légion d'honneur au cours d'une cérémonie qui se tient à l'École militaire.

25 octobre 1906. Clemenceau, devenu président du Conseil, appelle Picquart au ministère de la Guerre.

4 juin 1908. Panthéonisation d'Émile Zola.

## LE ROMAN-FEUILLETON DE L'AFFAIRE

### Un “drame poignant”

« Quel drame poignant, et quels personnages superbes ! », s'exclame Zola, quand il se lance dans son combat pour Alfred Dreyfus, en novembre 1897. Il ajoute : « Devant ces documents, d'une beauté si tragique, que la vie nous apporte, mon cœur de romancier bondit d'une admiration passionnée. Je ne connais rien d'une psychologie plus haute<sup>3</sup> ». Et il écrira plus tard, dans ses notes :

*« On dirait qu'un prodigieux metteur en scène a réglé le développement, les retards, les coups de théâtre de l'affaire Dreyfus. [...] Tout ce qu'on a fait pour l'arrêter n'a fait que la précipiter. Chaque mensonge qu'on a fait a fait éclater une vérité nouvelle<sup>4</sup>. »*

Le drame de l'affaire Dreyfus a pu se nourrir de nombreuses péripeties. Il s'est composé d'une série de procès dont l'enchaînement semblait destiné à créer perpétuellement de nouvelles révélations, afin de nourrir la curiosité du public et l'insatiable machine judiciaire. Des retournements de situation ont été provoqués par des disparitions brutales : le suicide du lieutenant-colonel Henry, à la fin du mois d'août

1898, entraînant la révision du procès d'Alfred Dreyfus par la Cour de cassation ; ou encore, en février 1899, la mort du président Félix Faure, adversaire du processus de la révision.

Une étonnante succession de procès scande la chronologie de l'affaire Dreyfus : trois conseils de guerre (le premier procès de Dreyfus en décembre 1894 ; l'acquittement d'Esterhazy en janvier 1898 ; le second procès de Dreyfus, à Rennes, au cours de l'été 1899) ; et un procès en cour d'assises, celui de Zola, en février 1898. Chaque fois, les décisions judiciaires, bien que prévisibles, ont été marquées par leur aspect dramatique : la condamnation d'Alfred Dreyfus, suivie de sa dégradation publique, dans la grande cour de l'École militaire, en plein Paris ; l'acquittement du traître Esterhazy, aux acclamations d'une foule antisémite ; la condamnation d'Émile Zola, entraînant, quelques mois après, son exil en Angleterre ; la seconde condamnation de Dreyfus, à Rennes, accompagnée de « circonstances atténuantes » incompréhensibles (le 9 septembre 1899), puis d'une grâce présidentielle survenant dix jours plus tard (le 19 septembre). À cela s'est ajoutée la longueur pro-

gressive des procès, inscrivant l’Affaire dans une temporalité médiatique de plus en plus oppressante : quelques jours seulement pour les deux premiers conseils de guerre (ceux de décembre 1894 et de janvier 1898), mais deux semaines pour le procès de Zola de février 1898 (avec 15 audiences) et cinq semaines pour le procès de Rennes (avec 29 audiences).

En 1906 même, alors que tout s’achève enfin, le dénouement judiciaire qui aboutit à la réhabilitation d’Alfred Dreyfus par la Cour de cassation peut aussi être considéré comme une conclusion digne des meilleurs feuillets. Non pas la réhabilitation en tant que telle, commandée par la nécessité de rendre justice, mais les circonstances qui l’ont accompagnée : Alfred Dreyfus est décoré de la Légion d’honneur, le 20 juillet 1906, dans l’une des cours de cette triste École militaire où, douze ans auparavant, il avait subi la terrible épreuve de la dégradation sous les cris d’une foule clamant son antisémitisme ; et surtout, le 25 octobre 1906, Picquart, réintégré dans l’armée – devenu successivement, en quelques semaines à peine, général de brigade, puis général de division – est nommé ministre de la Guerre par un Clemenceau triomphant, élu président du Conseil, tenant avec fermeté les rênes du pouvoir. Picquart, cet officier déchu, détesté par les siens, jadis emprisonné en raison des actes de trahison qu’on lui reprochait, était

projeté subitement à la tête de l’institution militaire ! Qui aurait pu croire, quelques années auparavant, qu’un tel retournement était imaginable ? Obligés de s’incliner devant la victoire politique de leurs adversaires, les partisans de la cause nationaliste ont vu dans cette décision un véritable « coup d’État judiciaire ».

Les multiples épisodes de ce feuilleton dramatique, tels qu’on pouvait les percevoir dès le commencement de cette histoire, sont résumés, d’une façon amusante, dans un « Jeu de l’Affaire Dreyfus et de la Vérité », d’inspiration dreyfusarde, qui fut mis en vente au mois de novembre 1898. Au moment où ils l’ont conçu, les auteurs de ce jeu de l’oie ignoraient les événements qui allaient suivre. Mais ils invitaient les joueurs à croire en un heureux dénouement, en forçant la marche du destin. Les différents acteurs de l’Affaire sont répartis autour de la longue spirale circulaire que forment les soixante-trois cases du jeu de l’oie : le sénateur Scheurer-Kestner à la case 4, Zola à la case 7, Jaurès à la case 22, Esterhazy à la case 28, l’avocat Labori à la case 33, Picquart à la case 48, Clemenceau à la case 55, etc. Le parcours est scandé par des obstacles correspondant aux lieux où se sont déroulés les principaux événements : le « Ministère de la Guerre », la « Prison du Cherche-Midi » ou le « Mont-Valérien » (où Picquart et Henry furent détenus) constituent

autant de pièges qui ralentissent la progression du joueur. La figure traditionnelle de l'oie, qui favorise le joueur, a cédé la place à une allégorie féminine de la Vérité sortant du puits où elle a été enfermée. Représentée dans différentes attitudes, tantôt de-

bout à côté du puits, tantôt assise sur la margelle, elle écarte les bras ou déplie sa chevelure. De case en case, le parcours proposé permet au joueur de progresser grâce à cette figure lumineuse de la Vérité qui lui laisse espérer une fin heureuse.

- 
3. « M. Scheurer-Kestner », *Le Figaro*, 25 novembre 1897, article repris dans *La Vérité en marche, Œuvres complètes*, sous la dir. de Henri Mitterand, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2002-2010, t. XVIII, p. 416.
4. « Notes sur l'affaire Dreyfus », *Œuvres complètes*, éd. citée, t. XVIII, p. 561. – Cf. cette remarque du peintre Henry de Groux, faite en août 1899 : « Il faut envier le dramaturge qui mettra plus tard sur la scène toute cette douloureuse histoire et toutes ces inimaginables intrigues ; rien n'y manque vraiment. Les héros, les traîtres, toute la variété des types humains depuis le plus noble jusqu'aux plus abjects et à profusion ! » (*Journal*, éd. Rodolphe Rapetti et Pierre Wat, Paris, Éditions Kimé / INHA, 2007, p. 239).

## Les choix du cinéma

Comment raconter ce drame ? Quel fil directeur faut-il suivre, si l'on veut s'écartier du parcours erratique du jeu de l'oie, que commande le seul hasard ? La question des choix narratifs se pose. Deux grandes orientations se sont dessinées, à la suite de la publication de « J'accuse » et du procès qui a suivi : soit une histoire militaire de l'Affaire, mettant au premier plan le monde de l'État-major ; soit une histoire politique de l'Affaire, centrée sur le groupe des intellectuels qui ont pris la parole, Zola en tête.

Ces orientations sont illustrées par l'exemple d'une bande dessinée dreyfusarde à l'expression naïve, intitulée « Histoire d'un innocent », publiée au cours des premiers mois de l'année 1899, avant que ne commence le procès de Rennes. En seize images accompagnées de légendes explicatives, réparties sur deux planches, elle raconte le drame d'Alfred Dreyfus, injustement accusé, puis condamné, mais en faveur de qui se dressent de glorieux défenseurs, animés par un esprit de justice. Au début de la seconde planche, la question du surgissement de la vérité est soulevée. Qui a dénoncé l'erreur commise ? Deux réponses sont apportées, sans qu'un lien précis soit établi entre les différentes explications fournies. Le premier acteur, nous dit-on, fut un officier courageux, le lieutenant-colonel Picquart :

« Un beau matin, un colonel d'État-Ma-

jor, le brave et magnifique colonel Picquart, découvrit le vrai traître. Il s'écria alors : “Il faut sauver l'innocent et punir le coupable !” ».

Parallèlement à son action, ajoute le dessinateur, des civils se sont manifestés, dont les noms sont énumérés – Zola, Bernard Lazare, Jaurès, Duclaux (la présentation d'Émile Duclaux rappelle qu'il est le disciple et le successeur de Pasteur) :

« Il y eut aussi des civils comme Zola, Bernard Lazare, Jaurès, Duclaux (celui qui guérit la rage), qui réclamèrent la justice pour l'innocent, car eux aussi avaient découvert le vrai traître ».

Deux histoires possibles, donc. Laquelle privilégier ? Pour ne pas être paralysé par la masse des événements dont il doit rendre compte, un récit doit faire des choix, s'il veut se donner pour mission d'exposer le déroulement d'un drame compréhensible par tous. Il ne peut pas s'égarer en suivant plusieurs pistes narratives divergentes.

La nécessité d'un resserrement narratif commande les différentes adaptations qui ont été proposées par le cinéma, depuis le scénario originel proposé par Georges Méliès, en 1899, jusqu'au film de Roman Polanski, sorti sur les écrans à la fin de l'année 2019.

## L'affaire Dreyfus au cinéma (1899 – 2019)

Nous proposons ici une sélection des films les plus importants. À cette liste, il faudrait ajouter, pour l'époque du muet, le film de Lucien Nonguet (1908), puis le film allemand de Richard Oswald et le film anglais de F. W. Kraemer et Milton Rosmer, pour les années 1930-1931, ou encore le film réalisé par Jack Emery pour la télévision britannique, en 1991 (*Can a Jew be Innocent ?*).

1899. *L'affaire Dreyfus*. Réalisation : Georges Méliès. France. Durée : 11 mn. Actualités reconstituées (en 11 tableaux).

1937. *The Life of Emile Zola*. Réalisation : William Dieterle. États-Unis. Durée : 116 mn. D'après Matthew Josephson, *Zola and his Time* (1928). Scénario de Norman Reilly Raine, Heinz Herald et Geza Herczeg. – Principaux interprètes : Paul Muni (Zola), Joseph Schildkraut (Dreyfus), Gloria Holden (Alexandrine Zola).

1958. *I Accuse*. Réalisation : José Ferrer. États-Unis et Grande-Bretagne. Durée : 90 mn. D'après Nicholas Halasz, *Captain Dreyfus. The Story of a Mass Hysteria* (1955). Scénario de Gore Vidal. – Principaux interprètes : José Ferrer (Dreyfus), Emlyn Williams (Zola), Leo Genn (Picquart), Anton Walbrook (Esterhazy).

1978. *Zola ou la Conscience humaine*. Réalisation : Stellio Lorenzi. France. Durée : 8 h (4 épisodes de 2 h). D'après Armand Lanoux, *Bonjour Monsieur Zola* (1954). Scénario de Stellio Lorenzi et Armand Lanoux. – Principaux interprètes : Jean Topart (Zola), Maryvonne Schiltz (Jeanne Rozerot), Dominique Davray (Alexandrine), François Chaumette (Labori).

1991. *Prisoner of Honor*. Réalisation : Ken Russell. États-Unis. Durée : 88 mn. D'après David Levering Lewis, *Prisoners of Honor. The Dreyfus Affair* (1973). Scénario de Ron Hutchinson. – Principaux interprètes : Richard Dreyfuss (Picquart), Kenneth Colley (Dreyfus), Peter Firth (Henry), Oliver Reed (Boisdeffre), Catherine Neilson (Eloise).

1995. *L'Affaire Dreyfus*. Réalisation : Yves Boisset. France. Durée : 3 h 23 (2 épisodes). D'après Jean-Denis Bredin, *L'Affaire* (1983, éd. revue en 1993). Scénario de Jorge Semprun. – Principaux interprètes : Thierry Frémont (Alfred Dreyfus), Christian Brendel (Picquart), Bernard-Pierre Donnadieu (Henry), Pierre Arditi (Esterhazy), Helmut Berger (Schwartzkoppen), Jean-Claude Drouot (Zola), François Marthouret (Labori).

2019. *J'Accuse*. Réalisation : Roman Polanski. France et Italie. Durée : 2 h 10. D'après Robert Harris, *An Officer and a Spy* (2013), roman historique publié en français sous le titre *D.* (2014). Scénario de Robert Harris et Roman Polanski. – Principaux interprètes : Jean Dujardin

(Picquart), Louis Garrel (Dreyfus), Grégory Gadebois (Henry), Emma-nuelle Seigner (Pauline Monnier), Vincent Perez (Leblois), Melvil Poupaud (Labori), Didier Sandre (Boisdeffre), Éric Ruf (Sandherr), Mathieu Amalric (Bertillon), André Marcon (Zola).

Dans le court film qu'il a produit, Méliès opte d'emblée pour le schéma d'une histoire militaire et judiciaire, centrée sur le drame d'Alfred Dreyfus. La dizaine de tableaux montrant des « actualités reconstituées », qu'il a réalisés à la suite du procès de Rennes (dans le petit studio qu'il avait aménagé dans le jardin de sa maison de Montreuil), laisse entièrement de côté l'action des intellectuels. Zola en est absent.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le suicide du lieutenant-colonel Henry, dans sa cellule du Mont-Valérien, le 31 août 1898, constitue l'un des grands retournements dramatiques de l'affaire Dreyfus. Pionnier en la matière, Georges Méliès choisit d'en faire un tableau central dans son film. Ses successeurs suivront son exemple. Personne ne laisse de côté cet épisode, essentiel dans la logique narrative du récit de l'Affaire. En 1995, Yves Boisset en fait un élément déterminant de son scénario. Après un long exposé du déroulement de l'Affaire, son film

s'achève pratiquement sur cette scène. Le suicide de Henry produit une accélération d'un récit qui semble tout d'un coup pressé d'en finir. L'événement entraîne le retour du condamné de l'île du Diable, bientôt suivi par la réhabilitation de 1906. Ce qui conduit le réalisateur, d'une manière surprenante, à faire l'ellipse du procès de Rennes dont il prive ainsi le spectateur. On trouve une ellipse équivalente, pour les mêmes raisons, dans le film de Stellio Lorenzi.

Dans ces visions cinématographiques, un élément soutient l'écriture du scénario : l'opposition entre Henry et Picquart – entre celui qui s'obstine dans l'erreur et celui qui veut la dénoncer. Et il faut dire qu'à plusieurs reprises, le cinéma a trouvé des acteurs remarquables, capables d'incarner, d'une manière saisissante, l'opposition non seulement mentale, mais physique, entre les deux officiers rivaux, l'un massif, rustre, à l'allure de paysan mal dégrossi, et l'autre svelte, élégant, forçant l'admiration par sa

détermination intérieure<sup>5</sup>. Dans le film d'Yves Boisset, le personnage de Henry est joué à la perfection par Bernard-Pierre Donnadieu, tout comme, dans le film de Roman Polanski, par un Grégory Gadebois prodigieux.

S'appuyant sur des personnages possédant une telle force dramatique, le cinéma a donc naturellement privilégié la version militaire de l'histoire de l'affaire Dreyfus. Chaque réalisateur s'est efforcé de lui apporter sa touche personnelle : José Ferrer a insisté sur la personnalité d'Alfred Dreyfus, dont il jouait lui-même le rôle ; Yves Boisset s'intéresse au déroulement d'une sombre affaire d'espionnage, faite d'intrigues souterraines, en mettant en avant le personnage d'Esterhazy, incarné par Pierre Arditi (tandis que le rôle de Schwartzkoppen est confié à Helmut Berger) ; Ken Russell et, à sa suite, Roman Polanski soulignent l'action de Picquart, mis en position centrale.

Dans ces films, les intellectuels qui se sont lancés dans le combat dreyfusard demeurent à l'arrière-plan. La difficulté d'une véritable histoire de ces intellectuels se traduit, dans le film de Polanski, par l'invention d'une scène singulière, absolument contraire à la réalité historique, qui tente de montrer le lien qui s'est établi entre Picquart et Zola : on voit l'ancien chef du service des renseignements se rendre, un soir, chez l'éditeur de Zola,

Georges Charpentier, où il rencontre Mathieu Dreyfus, Joseph Reinach, Clemenceau, Arthur Ranc et Zola, pour leur raconter tout ce qu'il sait, invitant l'auteur des *Rougon-Macquart* à prendre la parole à son tour. C'est une sorte de raccourci étrange qui s'efforce de coller ensemble, d'une façon maladroite, les deux parties d'une histoire globale dont le scénario se montre incapable, en fait, de proposer la synthèse<sup>6</sup>. Signe encore de ce malaise narratif : Bernard-Lazare, l'auteur des premières brochures sur l'Affaire, et Scheurer-Kestner, le vice-président du Sénat, sont absents de la distribution du film – ce qui est regrettable quand on sait, par exemple, combien a été déterminante l'action de Scheurer-Kestner dans le dévoilement d'une vérité que lui avait transmise Leblois, l'avocat de Picquart<sup>7</sup>.

Le cinéma était-il condamné à ignorer le combat des intellectuels dreyfusards ? Il a réussi à en parler à travers les films de William Dieterle (1937) et de Stellio Lorenzi (1978), l'un et l'autre centrés sur la figure d'Émile Zola.

Dans les deux cas, il s'agit de films fondés sur des biographies de l'auteur des *Rougon-Macquart*, et non sur des ouvrages traitant de l'histoire de l'affaire Dreyfus, en tant que telle : le *Zola and his Time* de Matthew Josephson (1928) et le *Bonjour Monsieur Zola* d'Armand Lanoux (1954),

publiés quelques années auparavant, sont utilisés, comme sources documentaires, par les scénaristes<sup>8</sup>. Ces films correspondent à la forme du « biopic », genre dans lequel Dieterle a excellé à Hollywood, pendant l'entre-deux-guerres, en portant à l'écran les vies de Zola, de Pasteur ou de Benito Juárez, le nationaliste mexicain. Organisés d'une manière comparable, en deux parties, ils offrent d'abord un portrait de Zola avant d'entrer dans l'histoire de l'affaire Dreyfus et de s'intéresser à l'engagement de l'auteur de « J'accuse ».

Le film de Dieterle (contrairement à ce qui est affirmé quelquefois) mérite assez bien son titre : *The Life of Emile Zola*. Il s'agit, en effet, d'une « vie d'Émile Zola ». Remontant aux origines, le cinéaste commence par évoquer l'écrivain débutant, son existence misérable dans un taudis du Quartier latin, son amitié avec le peintre Paul Cézanne, avant de montrer le romancier riche et célèbre, auteur d'œuvres à succès, qui renonce soudainement au confort de son existence bourgeoise pour se lancer dans une cause juste, en ayant le sentiment de renouer ainsi avec l'idéal de sa jeunesse. L'acteur qui joue le rôle d'Émile Zola, Paul Muni, grande vedette hollywoodienne de cette époque, se montre capable, en changeant d'apparence, d'incarner à la fois l'homme jeune et l'écrivain âgé. Stellio Lorenzi, en revanche, se contente de présenter Zola dans les

années qui précèdent son engagement. Il insiste sur la double vie de l'écrivain, partagé entre Alexandrine, son épouse, et Jeanne Rozerot, la mère de ses deux enfants – un aspect que Dieterle, évidemment, se garde bien d'aborder en raison des conventions morales des années 1930, Alexandrine étant présentée comme l'unique compagne possible.

Ce sont les séances du procès de février 1898, exposées d'une manière détaillée, qui offrent un sommet à la narration cinématographique. Après l'évocation des circonstances entourant la publication du « J'accuse », le spectateur bascule dans l'atmosphère d'un film judiciaire – le *courtroom drama* qu'affectionne tellement le cinéma américain. William Dieterle et Stellio Lorenzi en exploitent toutes les possibilités : Dieterle présente un Zola à l'éloquence émouvante, capable de toucher l'ensemble de son auditoire, tandis que Lorenzi met en valeur l'avocat du romancier, Fernand Labouri, incarné par un François Chaumette éblouissant.

On le constate, le cinéma traverse l'histoire de l'affaire Dreyfus, sans jamais atteindre sa totalité. Chaque fois, il propose une vision particulière, forcément limitée. Les discours des intellectuels, les longs débats de la Cour de cassation lui sont, pour une large part, étrangers. Pourrait-il en être autrement ? Choisisant des scènes pour

leur intérêt visuel et dramatique, il ne dispose pas des ressources explicatives du récit historique. Mais, malgré ses raccourcis (ou peut-être grâce à ces raccourcis), il se montre capable de faire ressentir la puissance émotionnelle de l'événement. C'est ce que sont parvenues à accomplir les réalisations

les plus récentes, celles de Stellio Lorenzi, d'Yves Boisset et de Roman Polanski – dont le film « J'accuse », en dépit des controverses, a attiré plus d'un million et demi de spectateurs dans les semaines qui ont suivi sa sortie en salle.

- 
- 5. Cet affrontement spectaculaire trouve une illustration dans l'altercation au cours de laquelle les deux hommes se sont opposés, pendant le procès d'Émile Zola, et dans le duel qui a suivi, peu après. Roman Polanski a fait de ce duel l'une des scènes saisissantes de son film.
  - 6. Cette scène correspond au chapitre 19 du roman historique de Robert Harris qui inspire le scénario du film. Dans le roman, la rencontre entre Picquart et les invités de Georges Charpentier donne lieu à une longue discussion. Elle est présentée d'une façon moins caricaturale que dans le film, contraint par le resserrement que lui impose son type de narration.
  - 7. Scheurer-Kestner est remplacé, en quelque sorte, par le personnage du sénateur Arthur Ranc, figure secondaire pourtant dans l'histoire de l'affaire Dreyfus, mais que le scénario du film a inclus dans la série des personnages participant à la soirée chez Charpentier, parce qu'il sera, un peu plus tard, l'un des témoins de Picquart, lors de son duel avec Henry. – Scheurer-Kestner et Bernard Lazare sont mentionnés, en revanche, dans le roman de Robert Harris.
  - 8. Armand Lanoux, lui-même coscénariste du film de Stellio Lorenzi, en profite pour reprendre et actualiser sa biographie de 1954 dont il propose une nouvelle édition.

## Le personnage de Picquart

Le lieutenant-colonel Picquart fut-il un héros ? Toutes les représentations cinématographiques de l'affaire Dreyfus soulignent l'importance du rôle qu'il a joué. Mais ce sont les films de Ken Russell et de Roman Polanski qui ont choisi d'insister sur sa dimension héroïque. Les deux scénarios adoptent des démarches comparables. La narration accompagne la trajectoire suivie par Picquart. Elle montre la transformation progressive du chef du service des renseignements qui passe d'un antisémitisme affiché à la décision le conduisant à affronter ses supérieurs au sein de l'institution militaire. Le choix que font les réalisateurs les conduit non seulement à faire incarner le personnage par un acteur vedette (Richard Dreyfuss, dans le film de Ken Russell<sup>9</sup>, Jean Dujardin, chez Polanski), mais à lui accorder, à l'intérieur de l'intrigue, une vie amoureuse qui entre en résonance avec son action publique. Ainsi interviennent le personnage de Eloise, la maîtresse de Picquart, chez Ken Russell, et celui de Pauline Monnier, chez Polanski, joué par la propre épouse du réalisateur, Emmanuelle Seigner. Le portrait de l'officier rebelle se précise. Une certaine épaisseur biographique est accordée à un homme dont l'action et les motivations suscitent les interrogations du spectateur. À la difficulté de la lutte s'ajoute l'incertitude d'une vie amoureuse contraire à la morale

traditionnelle, puisque Pauline est une femme mariée<sup>10</sup>. Introduisant une part de romanesque, la maîtresse de Picquart apporte cette dimension féminine qui fait défaut à l'histoire de l'affaire Dreyfus, limitée pour l'essentiel à des personnages masculins, dans le camp des militaires comme dans celui des intellectuels. Elle complète la figure de l'épouse souffrante, incarnée par Lucie Dreyfus, la femme du condamné. Par une sorte de transfert narratif, elle va même jusqu'à la remplacer : Lucie est quasiment absente des films de Russell et de Polanski, où elle ne fait que des apparitions fugitives.

La personnalité de Picquart est aujourd'hui discutée. Elle a récemment fait l'objet d'une analyse critique de la part de Philippe Oriol<sup>11</sup>. Mais l'image héroïque qu'en donnent Ken Russell et Roman Polanski est conforme, sans nul doute, à la vision qui fut celle des dreyfusards en 1898 et en 1899.

La première apparition médiatique de Picquart date du jour où il est appelé à la barre pour témoigner lors du procès d'Émile Zola. Le 11 février 1898, il se présente au tribunal, revêtu de l'uniforme bleu ciel des tirailleurs algériens<sup>12</sup>. Âgé de quarante-trois ans, d'allure juvénile, il offre un contraste absolu avec le groupe des officiers d'État-major présents dans la salle. Les dreyfusards sont subjugués. « Ce fut comme l'entrée d'une lumière bleue », s'exclame Jean Psichari, en commen-

tant cette apparition<sup>13</sup>. Même réaction de la part de Séverine, la journaliste de *La Fronde*, qui voit dans cette intervention la « journée de l'officier bleu<sup>14</sup> ».

En juillet 1898, lorsque Picquart est jeté en prison sous l'accusation de trahison, un livre d'hommage est lancé pour le soutenir, recueillant les noms de ceux qui avaient signé une pétition en sa faveur. Intitulé *Hommage des artistes à Picquart*, publié au début de l'année 1899, il offre une série de lithographies, introduites par une préface d'Octave Mirbeau : des portraits réalistes, soulignant la détermination de l'ancien chef du service des renseignements, alternent avec des compositions allégoriques qui montrent la violence des foules et leur aveuglement devant la manifestation de la vérité<sup>15</sup>.

Plusieurs ouvrages ou brochures paraissent pour chanter la gloire de l'officier rebelle. Joseph Reinach vit en Picquart le « héros » qui « manquait » à la nation, à côté de tous les « grands hommes » qui faisaient « son orgueil et sa joie », tandis que Francis de Pressensé célébrait « un héros dans toute la force du terme, un homme qui honore l'humanité et qui semble sorti des pages de Plutarque<sup>16</sup> ».

Picquart reçut des lettres venant de toute l'Europe et même du monde entier. Des admiratrices lui envoyaien des bouquets de fleurs ; les plus passionnées collaient sur des photographies

phies de leur idole des morceaux de tissu qui rappelaient les couleurs de son uniforme. On exaltait le courage d'un homme qui semblait supporter avec indifférence les rigueurs de l'emprisonnement. Nulle ombre ne devait obscurcir le tableau.

Pour nous, aujourd'hui, cette vision lumineuse se trouve obscurcie par la question de l'antisémitisme de Picquart. C'est une réalité, cependant, que les dreyfusards n'ignoraient pas. Vivant dans une époque où la pensée antisémite traversait toutes les classes sociales et pouvait affecter l'ensemble des discours politiques, y compris ceux de la gauche socialiste<sup>17</sup>, ils l'acceptaient en remarquant que les préjugés qui animaient l'esprit de Picquart, largement répandus dans les milieux militaires, n'avaient rien à voir avec la haine raciste que professait un Édouard Drumont. Joseph Reinach considère qu'il était un antisémite « sans fanatisme d'aucune sorte », étranger aux « passions tapageuses des sectaires<sup>18</sup> ». De la même façon, Daniel Halévy voit en lui un « antisémite de goût, non d'âme, l'opposé d'un fanatic<sup>19</sup> ». Anatole France, de son côté, rejette l'idée d'un Picquart antisémite et préfère le décrire comme « un esprit libre », que « sa haute intelligence » élevait « au-dessus des haines et des partialités<sup>20</sup> ». Quant à Jean Psichari, il le défend avec vigueur, reprochant à Joseph Reinach d'avoir mal su l'analyser dans son *Histoire de l'affaire Dreyfus* :

« Il est des êtres auxquels on ne peut même pas toucher. [...] L'historien, le plus impartial lui-même, quand il rencontre devant lui une figure pareille, s'il lui découvre des taches, s'il ne peut pas les dissimuler, les signale au moins avec tendresse<sup>21</sup> ».

Zola n'a pas nié le problème. Il en fait même un argument dans la démonstration de « J'accuse », lorsqu'il s'interroge sur les accusations portées par Picquart contre Esterhazy : « On va jusqu'à dire que c'est lui [Picquart] le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Esterhazy. Mais, grand Dieu ! pourquoi ? dans quel but ? Donnez un motif. Est-ce que celui-là aussi est payé par les juifs ? Le joli de l'histoire est qu'il était justement antisémite ». Quelle ironie de l'histoire, s'exclame Zola ! Le défenseur du juif Dreyfus est lui-même un antisémite ! N'est-ce pas la preuve de son impartialité ? L'argument s'inscrit dans une dialectique dont se sert également Bernard Lazare, lorsque, pour analyser l'écriture du bordereau (dans sa deuxième brochure, en novembre 1897), il fait appel, parmi les personnalités qu'il sollicite, à un expert dont les opinions antisémites sont avérées<sup>22</sup>.

Le mérite des films de Russell et de Polanski est de ne pas avoir contourné cette question. Dès leurs premières images, ils montrent un Picquart antisémite dont les opinions s'accordent avec celles de ses camarades. Puis ils

soulignent l'évolution psychologique d'un homme qui refuse que l'on dissimule la vérité, lorsqu'elle se fait jour. Quand il s'est emparé du rôle de Picquart, l'acteur britannique Richard Dreyfuss a déclaré que ce qui l'avait intéressé dans le personnage, c'était précisément cette part obscure de l'antisémitisme : « *What interested me most was the concept of the imperfect hero* ». Picquart ou le « concept » de l'héroïsme inachevé...

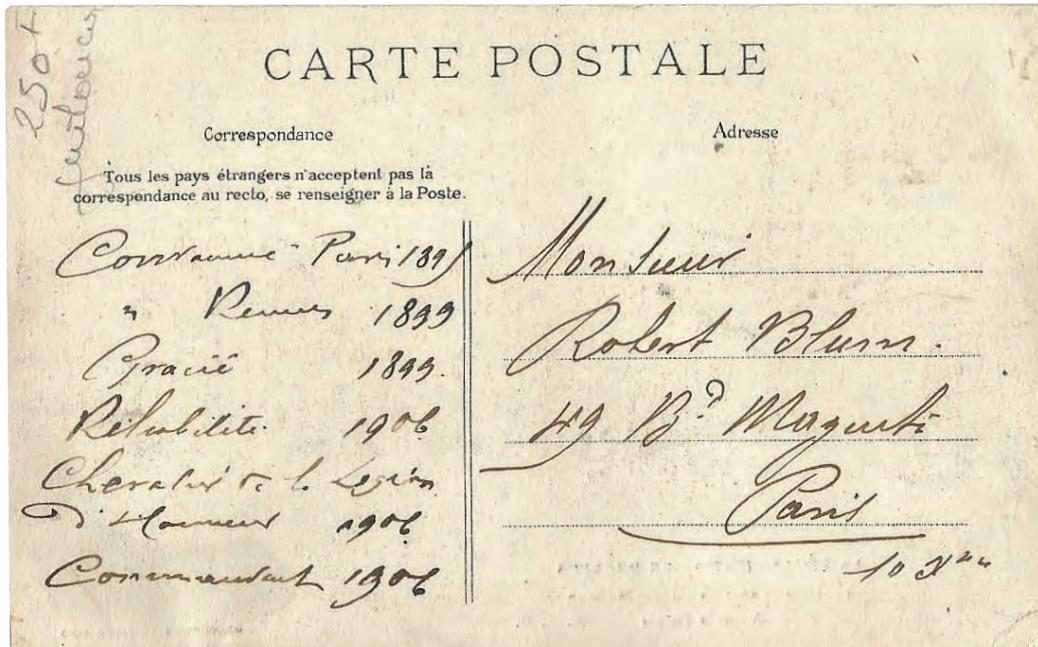
Un autre « concept » pourrait être avancé : celui de *l'honneur*. Dans son ouvrage publié en 1973, *Prisoners of Honor*, l'historien américain David Levering Lewis en fait une notion clef dans son analyse du mécanisme de l'affaire Dreyfus<sup>23</sup>. Ken Russel, qui s'est inspiré de cette réflexion, a repris l'expression au singulier pour son film, *Prisoner of Honor*, en choisissant de l'appliquer uniquement à Picquart. Si la question de l'honneur a joué un rôle de premier plan, c'est une place que nous avons sans doute du mal à saisir, aujourd'hui, parce que les codes de cette époque ont, en grande partie, disparu de notre horizon culturel. Qu'est-ce qu'un « homme d'honneur » dans le monde de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Marcel Proust, dans *Le Temps retrouvé*, propose une définition lapidaire qui permet de répondre d'une manière indirecte : un « homme d'honneur », explique Proust, c'est quelqu'un qui refuse de serrer la main à une « fripouille<sup>24</sup> ».

Ne pas serrer la main à une fripouille ? En somme, la situation pourrait se résumer en quelques mots : Picquart voit en Esterhazy une « fripouille » à qu'il ne veut pas se trouver dans l'obligation de devoir, un jour, serrer la main... C'est ce que signifie leur rencontre qui s'est traduite par un pugilat, au coin d'une

rue, le 3 juillet 1898 : une bagarre au cours de laquelle Picquart, attaqué par-derrière, s'est retourné en frappant Esterhazy, faisant rouler le chapeau de son adversaire sur le trottoir et lui appliquant ainsi la seule correction que cette « fripouille » méritait<sup>25</sup>.

- 9. Acteur britannique célèbre, Richard Dreyfuss s'est intéressé à l'histoire de l'affaire Dreyfus en raison des liens de parenté qu'il croyait avoir avec le capitaine condamné, avant de comprendre son erreur (son nom s'écrivit « Dreyfuss » et non « Dreyfus »).
- 10. Si le prénom d'Eloise (Héloïse), choisi par Ken Russell, relève de la fiction, le personnage mis en scène par Polanski, en revanche, correspond bien à la réalité historique. Épouse d'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, Pauline Monnier a effectivement été forcée de divorcer lorsque sa liaison avec Picquart a été révélée. Elle apparaît dans la correspondance d'Émile Zola qui l'évoque à plusieurs reprises dans ses lettres à Alexandrine d'octobre et novembre 1899 (*Lettres à Alexandrine – 1876-1901*, éd. Brigitte Émile-Zola et Alain Pagès, Paris, Gallimard, 2014). Le cinéma l'a ignorée avant les films de Russell et de Polanski, mais elle figure, sous le nom de Jacqueline Bernier, dans la pièce de théâtre de Hans J. Rehfisch et Wilhelm Herzog, *L'Affaire Dreyfus*, jouée à Paris, au théâtre de l'Ambigu, en 1931, dans une traduction de Jacques Richépin (voir, à ce sujet, l'article de Marc Knobel, « Des incidents au théâtre de l'Ambigu en 1931 », *Revue d'Histoire du théâtre* n° 3, 1989).
- 11. Voir Philippe Oriol, *Le faux ami du capitaine Dreyfus. Picquart, l'Affaire et ses mythes*, Paris, Grasset, 2019. La biographie écrite par Christian Vigouroux (*Georges Picquart dreyfusard, proscrit, ministre. La justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2009 ; rééd., *Georges Picquart : biographie*, Paris, Dalloz, 2019 ; rééd., avec un texte actualisé, *Georges Picquart : le choix de la vérité dans l'affaire Dreyfus*, préface de Haim Korsia, Paris, Fayard, « Pluriel », 2020) propose une vision différente. On pourra se reporter au débat qui a opposé les deux auteurs dans le cadre de l'émission « Répliques », animée par Alain Finkielkraut, le 23 novembre 2019 (l'enregistrement est disponible sur le site de France Culture).
- 12. À la suite de sa disgrâce, il a été muté dans un régiment de tirailleurs algériens basé à Sousse, en Tunisie. Dans le film de Ken Russell, Richard Dreyfuss porte, du début jusqu'à la fin, un dolman de couleur claire comme une sorte de signe distinctif, alors que cet uniforme n'est lié qu'à la période tunisienne de la carrière de Picquart.
- 13. Texte cité par Philippe Oriol, *L'Histoire de l'Affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, t. II, p. 792.
- 14. Séverine, *Affaire Dreyfus. Vers la lumière... Impressions vécues*, Paris, P.-V. Stock, 1900, p. 91.
- 15. On pourra se reporter à l'analyse de Nadia Fartas, « “Derrière un grillage” d'Octave Mirbeau et l'*Hommage des artistes à Picquart* », *Interfaces*, n° 42, 2019 (article en ligne sur le site de la revue).
- 16. Joseph Reinach, *Une conscience. Le lieutenant-colonel Picquart*, Paris, P.-V. Stock, 1898, p. 36 ; Francis de Pressensé, *Un héros. Le lieutenant-colonel Picquart*, Paris, P.-V. Stock, 1898, p. XIV. – Voir également la brochure d'H. Villemar [Hélène Naville], *Impressions du Cherche-Midi. Essai sur le colonel G. Picquart*, Paris, P.-V. Stock, 1899.

17. Voir, par exemple, Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008, p. 228-229 ; Alexis Lacroix, *J'accuse... ! 1898-2018. Permanences de l'antisémitisme*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2018, p. 22-30.
18. Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 440.
19. Daniel Halévy, *Apologie pour notre passé* [1910]. *Regards sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions de Fallois, 1994, p. 190.
20. Anatole France, « Le Bureau », *Le Figaro*, 16 août 1899, article repris dans *M. Bergeret à Paris, Œuvres complètes*, éd. Marie-Claire Bancquart, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1984-1994, t. III, p. 269.
21. Texte cité par Marguerite-Fernand Labori, *Labori. Ses notes manuscrites. Sa vie*, Paris, Éditions Victor Attinger, 1947, p. 371 (lettre écrite en 1903, à la suite de la publication du tome II de *l'Histoire de l'affaire Dreyfus*).
22. Lazare s'appuie sur un expert suisse, de Rougemont, en précisant, à son propos : « Les sentiments plutôt antisémites de ce dernier, sentiments publiquement manifestés, étaient, vu sa haute conscience, un garant de plus de son impartialité » (*L'affaire Dreyfus. Une erreur judiciaire*, éd. Philippe Oriol, Paris, Éditions Allia, 1993, p. 61).
23. Voir David Levering Lewis, *Prisoners of Honor. The Dreyfus Affair*, New York, Henry Holt and Company, “An Owl Book”, 1994 [1<sup>ère</sup> éd., 1973].
24. À la recherche du temps perdu. *Le Temps retrouvé*, éd. Pierre Clarac, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1954, t. III, p. 776.
25. Voir Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 1057. – Roman Polanski a retenu cet épisode dont il a fait l'une des scènes de son film qui oppose la brutale échauffourée entre Picquart et Esterhazy au duel qui a précédé, entre Picquart et Henry, régi par le code de l'honneur.





## L'INFOX : LE DÉTOURNEMENT DE L'INFORMATION

**Q**u'est-ce que l'« infox<sup>26</sup> » ? C'est la nouvelle fausse, la fausse information, qui part de l'erreur, en se moquant de la vérité. Elle suit le chemin inverse de celui qu'emprunte Zola dans l'affaire Dreyfus quand il s'écrie, au début de son engagement, le 25 novembre 1897 : « La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera<sup>27</sup>. » L'inventeur de l'infox ne s'excuse pas d'avoir commis une erreur. Il revendique cette logique nouvelle qui se présente comme une révélation indiscutable.

Il existe une complicité – une connivence idéologique – entre le producteur de l'infox et celui qui la reçoit. Ce dernier accepte, au fond de lui-même, cette déformation de la vérité. Il lui apporte son adhésion ; il veut y croire, parce qu'elle correspond à ce qu'il espère. Par sa croyance, il la consolide et contribue à la répandre. D'une certaine façon, il en est, lui aussi, l'auteur. Que d'autres agissent comme lui, le rassure. Il participe avec entrain à ce mouvement collectif. La rapidité de la propagation lui semble un gage de certitude.

### Les dérives du complotisme

Le nationalisme constitue le socle du discours antidreyfusard. Avant d'emprunter les détours de la fausse information, celui-ci commence par refuser toute nouvelle information. Il s'appuie sur la « chose jugée ». Il respecte l'autorité d'un conseil de guerre qui s'est prononcé sur la culpabilité d'un traître. Il croit en la permanence de l'institution militaire dont la mission sacrée est de défendre la patrie. Ce « Français moyen » qui adhère à l'antidreyfusisme n'est pas forcément antisémite : c'est, comme l'écrit Bertrand Joly, « l'artisan parisien », « le petit épicier » des quartiers populaires, « le curé de campagne exaspéré dans sa sacristie ou l'arrière-grand-père sévère et barbu des photos de famille<sup>28</sup> ».

Puis, dans un deuxième temps, vient l'antisémitisme. L'infox antidreyfusarde s'alimente à la vision antisémite répandue par Drumont, celle du « complot juif ». Une idée simple, efficace. Elle permet de répondre à toutes les objections, de régler – a priori – la question de la culpabilité de Dreyfus... Étant juif, Dreyfus est coupable, par essence. De surcroît, comme il est né

en Alsace, il est forcément lié avec l'ennemi prussien. C'est donc un espion étranger. Tous les éléments qui tendraient à prouver son innocence ont été fabriqués par le « syndicat juif », un organisme puissant, disposant d'immenses ressources financières, qui achète à prix d'or ceux à qui il demande de défendre le traître.

La presse nationaliste développe ce thème à longueur de colonnes, comme le montrent, par exemple, ces deux titres, en première page de *La Patrie*, le 24 novembre et le 12 décembre 1897 : « Les deux millions du syndicat Dreyfus » – « La débâcle du syndicat ».

C'est sur ce thème que joue Drumont lorsqu'il répond au « J'accuse » de Zola, en publiant, dans *La Libre Parole* du 14 janvier 1898 (dès le lendemain), sa propre « Lettre au Président de la République » :

*« Ce qui est hors de doute, c'est l'existence du Syndicat. À mesure que le pays recouvre son sang-froid, l'affaire, l'affaire sans épithète, prend sa physionomie véritable. La machination juive classique, le complot international, se développe et s'explique. Ceux-là seuls s'étonnent qui ne connaissent pas le Juif ; il est vrai que ceux qui le connaissent pour l'avoir étudié, n'osent pas toujours dire ce qu'ils savent sur Israël, dans la crainte de nuire à la cause antisémite en semblant exagérés ».*

Drumont se pose en expert. Théoricien de la haine anti-juive, il peut renvoyer ses lecteurs à son best-seller publié en 1886, *La France juive*, un gros ouvrage de 1200 pages, au bavardage diffus, se perdant en de multiples digressions, mais dont le succès a été considérable.

Dès le début de son engagement dans l'affaire Dreyfus, Zola a mesuré toute l'importance de ce thème du « syndicat ». Il le combat dans le deuxième article de sa campagne menée dans *Le Figaro*, publié le 1<sup>er</sup> décembre 1897. Il analyse cette thèse pour en démontrer l'absurdité. Ce présumé « syndicat » n'est que le produit d'un fantasme collectif, s'exclame-t-il. Et il appelle de ses vœux la création d'un syndicat qui soit un organe de vérité, capable de résister aux mensonges proférés par les « brail-lards » de la presse antisémite :

*« Un syndicat pour agir sur l'opinion, pour la guérir de la démence où la presse immonde l'a jetée, pour la ramener à sa fierté, à sa générosité séculaire. [...] Un syndicat pour démontrer que toute erreur judiciaire est réparable et que s'entêter dans une erreur de ce genre, sous le prétexte qu'un conseil de guerre ne peut se tromper, est la plus monstrueuse des obstinations, la plus effroyable des infaillibilités. Un syndicat pour mener campagne jusqu'à ce que la vérité soit faite, jusqu'à ce que la justice soit rendue, au travers de tous les obstacles, même si des années de lutte sont encore nécessaires.*

*De ce syndicat, ah ! oui, j'en suis, et j'espère bien que tous les braves gens de France vont en être<sup>29</sup> ! »*

Dans quelle mesure la théorie du « syndicat juif » s'inscrit-elle dans un discours de type complotiste<sup>30</sup> ? Elle en possède toutes les apparences, puisqu'elle fait référence à l'idée d'une entreprise occulte, montée pour obtenir la libération d'Alfred Dreyfus. Mais ce qui caractérise le discours complotiste, – dans l'usage que nous faisons de cette notion, aujourd'hui –, c'est qu'il s'exerce à contre-courant de l'opinion générale. Il prétend accéder à des connaissances que les historiens ont négligées. Il revendique sa marginalité, en soutenant qu'elle lui permet de dévoiler une vérité cachée, ignorée de la grande masse des individus. Or la pensée antidreyfusarde, qui combine nationalisme et antisémitisme, peut s'appuyer sur l'opinion majoritaire, en 1897-1899. Il est donc diffi-

cile de parler, à son propos, de discours complotiste.

Cependant elle possède, en elle-même, les ressorts du complotisme. Sa vision d'une puissance juive souterraine la conduit à résister, d'une manière irrationnelle, à toute objection qui pourrait lui être présentée. De telle sorte que lorsque l'antidreyfusisme se trouvera confronté en 1906, après larrêt prononcé par la Cour de cassation, à la thèse de l'innocence de Dreyfus (admise alors par la plupart des forces politiques du pays), il pourra subsister, continuer même à se développer, en devenant, cette fois, un véritable discours complotiste. Car il puisera dans cette réserve d'arguments irréductibles qui constitue son socle pour s'afficher clairement en tant que tel, en développant notamment la thèse d'un Esterhazy « homme de paille », acheté à prix d'or par le fameux « syndicat juif » pour se substituer au véritable coupable<sup>31</sup>...

**26.** Plutôt que l'anglais *fake news*, nous préférons employer ce terme, formé à partir de *info* et de  *intox*, que propose la Commission d'enrichissement de la langue française.

**27.** « M. Scheurer-Kestner », *Œuvres complètes*, éd. citée, t. XVIII, p. 419.

**28.** Voir Bertrand Joly, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014 : chap. IX, « Les antidreyfusards ».

**29.** « Le Syndicat », *Œuvres complètes*, éd. citée, t. XVIII, p. 422.

**30.** Sur cette question, voir notamment les analyses de Pierre-André Taguieff, « La vague complotiste contemporaine : un défi majeur », dans la collection des *Études du Crif* (n°37, septembre 2015), ainsi que l'ouvrage récent de Rudy Reichstadt, *L'opium des imbéciles*, Paris, Grasset, 2019.

**31.** Thèse négationniste défendue par l'Action française dans l'entre-deux-guerres : illustrée par le manuel de Dutrait-Crozon (*Précis de l'Affaire Dreyfus*, 2<sup>e</sup> éd. revue en 1924), elle s'est prolongée, par exemple, dans les ouvrages d'André Figueras, au cours des années 1980, et elle persiste, encore aujourd'hui, dans un certain nombre de publications d'extrême droite. Voir, à ce sujet, les remarques de Philippe Oriol dans *L'histoire de l'Affaire Dreyfus*, op. cit., t. II, p. 1194-1199 (« Les derniers antidreyfusards »), que complètent les analyses de son blog (<http://affaire-dreyfus.com>).

## Les mécanismes de l'argumentation

Qu'est-ce qui fait la force du discours antidreyfusard ?

Les tirages considérables de la presse nationaliste l'emportent largement sur ceux de la presse adverse : 100 000 exemplaires pour *La Libre Parole* ou *L'Intransigeant*, 170 000 exemplaires pour *La Croix* (qui prône un antijudaïsme d'inspiration catholique), ou un million d'exemplaires pour *Le Petit Journal*, par opposition aux quelque 30 000 exemplaires du *Siècle*, du *Rappel* ou de *L'Aurore* (même si le tirage de *L'Aurore* parvient à rejoindre ceux de la presse nationaliste, au moment de la publication de « J'accuse »).

Au-delà de ces tirages, l'efficacité du discours antidreyfusard réside dans sa capacité à articuler deux niveaux de réponses : le slogan et le raisonnement, l'invention des formules et le développement de l'argumentation.

Le slogan, ce sont ces titres, si efficaces, de la presse nationaliste qui s'affichent en première page, en lettres capitales. Tous les lecteurs les retiennent, gardant en mémoire les affirmations qui leur sont assénées par ces titres. Reposant sur des formules lapidaires, ils peuvent être comparés aux tweets d'aujourd'hui où la pensée s'efface derrière la seule volonté de provoquer. Ces titres-tweets projettent dans l'espace public la rumeur vindicative des réseaux nationalistes et

antisémites.

L'argumentation – réponse dialectique aux objections de l'adversaire – s'exprime au travers des articles d'Édouard Drumont dans *La Libre Parole*, d'Henri Rochefort dans *L'Intransigeant*, d'Ernest Judet dans *Le Petit Journal*, de Maurice Barrès dans *Le Journal*, de Léon Daudet dans *Le Gaulois*, ou encore de Charles Maurras dans *La Gazette de France*, avant que ne paraissent les premiers numéros de la revue de *L'Action française*, lancée par Henri Vaugeois et Maurice Pujo en juin 1899. Ces ténors du camp antidreyfusard réunissent leurs forces. Ils apportent leur voix à une partition d'ensemble, chacun utilisant le registre qui lui est propre.

Ainsi la théorie du « faux patriotique », en septembre 1898, pour justifier l'acte de Henry qui vient de se suicider, dans sa cellule du Mont-Valérien, en avouant le forfait dont il s'est rendu coupable. Après avoir été d'abord surpris par un tel retournement de situation, les ténors de l'antidreyfusisme se reprennent bien-tôt et réagissent avec force. Ernest Judet, Henri Rochefort, Édouard Drumont célèbrent aussitôt le « sacrifice » de Henry. Le faux qui a été forgé, déclarent-ils, correspond à des preuves que l'on ne pouvait pas montrer au grand jour sans risquer un conflit immédiat avec la Prusse. Dans un article publié par *La Gazette de France*, Charles Maurras fait de Henry un martyr qui est allé au-devant de la mort, en étant animé par l'amour de la

patrie : « De ce sang précieux, le premier sang français versé dans l'affaire Dreyfus, il n'est pas une seule goutte qui ne fume encore, partout où palpite le cœur de la nation<sup>32</sup> ». Le faussaire Henry s'est « sacrifié » pour le bien de la nation.

Aux yeux d'un doctrinaire tel que Maurice Barrès, Alfred Dreyfus est forcément coupable. Cette conviction (qu'il présente comme le produit d'une déduction logique, fondée sur l'observation) s'est inscrite dans son esprit, en janvier 1895, au moment de la cérémonie de la dégradation, lorsqu'il a vu s'avancer le condamné, tel un pantin désarticulé, sous les cris d'une foule hostile, ou lorsqu'il l'a revu quatre ans plus tard, en août 1899, pénétrer dans la salle du conseil de

guerre de Rennes et répondre aux questions du tribunal, pareil à un automate privé d'âme. Et, pour répondre à ceux qui s'étonneraient d'une telle rage démonstrative, il ajoute cet argument décisif : à supposer même que Dreyfus fût innocent, il resterait encore coupable... Coupable de quoi ? Eh bien, d'avoir suscité le dreyfusisme, c'est-à-dire la remise en cause de l'armée et de son fonctionnement. Coupable d'avoir provoqué la division de la France en deux camps antagonistes.

Le discours antidreyfusard se présente comme un bloc impénétrable. Rien ne peut l'entamer. Il n'admet aucune objection, ne fait aucune concession.

**32.** Texte cité par Philippe Oriol, *L'Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., p. 823-824.

## La disqualification de l'adversaire

L'attaque *ad hominem* (s'en prendre à la personne même de l'adversaire) est un procédé que la rhétorique traditionnelle n'emploie qu'avec des réserves, sachant qu'elle transgresse ainsi une barrière morale, puisqu'elle abandonne le terrain de la démonstration rationnelle pour entrer dans la vie privée d'un individu. Écartant ces pudeurs, le discours antidreyfusard a multiplié de telles attaques, en employant tous les procédés. Le plus visible, que l'on retient généralement, est celui de la caricature dont les témoignages nous sont parvenus à travers les images les plus violentes qui soient. On connaît, par exemple, grâce aux reproductions accessibles sur Internet, les dessins antisémites de Forain et Caran d'Ache, publiés dans l'hebdomadaire *Pst... !*, ou les fameuses affiches du *Musée des Horreurs*, réalisées en 1899 par un certain Victor Lenepveu, qui représentent les défenseurs d'Alfred Dreyfus d'une manière abjecte, transformés en animaux grotesques : Zola en cochon, Clemenceau en hyène, Jaurès en éléphant, Scheurer-Kestner en ours, Labori en âne, etc.

Mais la caricature, si brutale soit-elle, ne capture qu'un instant. Inscrite dans un texte, l'attaque *ad hominem* est plus pernicieuse, parce qu'elle se prolonge durablement dans la pensée de celui qui la reçoit. On peut mesurer

l'efficacité d'un tel procédé quand on feuillette l'ouvrage que Maurice Barrès a publié en 1902, *Scènes et doctrines du nationalisme*, recueil d'articles écrits pendant la période de l'affaire Dreyfus. Le procès de Rennes inspire à Barrès des scènes hautes en couleur. Il lui fournit un exutoire à sa mesure. « Nous avons trouvé dans Rennes notre champ de bataille », s'exclame-t-il, dans la préface. Peu importe la recherche de la vérité, donc. L'adversaire que l'on affronte, il s'agit de le combattre par tous les moyens, et d'abord en dégradant son apparence physique. Ainsi, sous la plume de Barrès, tous les témoins favorables à la cause d'Alfred Dreyfus deviennent-ils de pitoyables fantoches, propres à susciter la risée du public, tout particulièrement les quelques rares officiers qui osent s'avancer devant le tribunal en plaident en faveur du capitaine condamné... Le lieutenant-colonel Cordier<sup>33</sup> est présenté sous les traits d'un ivrogne bedonnant, affublé d'une trogne rougeâtre, qui provoque l'hilarité par « ses bouffonneries canailles » et dont la moustache humide demeure imprégnée « des innombrables absinthes qu'elle ne peut oublier » ; le commandant Forzinetti, l'ancien directeur de la prison du Cherche-Midi, apparaît comme un personnage louche, avec « ses allures d'avorteuse qui porterait une barbe pour se dissimuler » ; le commandant Hartmann, aux propos alambiqués, « écoule dans le dreyfusisme ses amertumes d'inven-

teur évincé<sup>34</sup> », etc.

La cible principale de Barrès, ce sont les « intellectuels » qui ont soutenu la publication de « J'accuse », en signant des pétitions. Barrès les a vigoureusement attaqués en février 1898, dans un article resté célèbre, les décrivant comme des esprits à la formation incomplète, ayant pour seule ambition de se distinguer du commun des mortels :

*« Rien n'est pire que ces bandes de demi-intellectuels. Une demi-culture détruit l'instinct sans lui substituer une conscience. Tous ces aristocrates de la pensée tiennent à affirmer qu'ils ne pensent pas comme la vile foule. On le voit trop bien. Ils se sentent plus spontanément d'accord avec leur groupe naturel et ils ne s'élèvent pas jusqu'à la clairvoyance qui leur restitueraient l'accord réfléchi avec la masse. Pauvres nigauds qui seraient honteux de penser comme de simples Français<sup>35</sup> ».*

Au moment du procès de Rennes, il redouble d'ardeur, en forçant encore le trait :

*« Les grands responsables, que le châtiment devrait atteindre, ce sont les "intellectuels", les "anarchistes de l'estrade", les "métaphysiciens de la sociologie". Une bande de fous d'orgueil. Des gens qui ont en leur intelligence une complaisance criminelle, qui traitent d'idiots nos généraux, d'absurdes nos institutions so-*

*ciales et de malsaines nos traditions. Ces pédants révoltés sont en même temps les plus inféconds des hommes<sup>36</sup> ».*

Ce qui obsède Barrès, théoricien des perversions engendrées par le « déracinement », c'est l'origine des êtres humains. Il y voit l'explication fondamentale de leur comportement. Ainsi Jean Psichari, issu d'une famille grecque, n'est-il, à ses yeux, qu'un « métèque » qui s'est montré incapable de se plier à « la discipline nationale » que doit accepter tout étranger accueilli en France. Quant au malheureux commandant Forzinetti, ses allures louches tiennent probablement à son « demi-sémitisme » : né « d'une Africaine et d'un Français », n'est-il pas le produit d'un « métissage » singulier, « opéré sur les limites du désert<sup>37</sup> », aux confins du monde civilisé ?

Le « métèque » par excellence que Barrès trouve en face de lui, c'est Émile Zola, dont le père, né à Venise – véritable citoyen européen avant la lettre –, a travaillé en Autriche, puis a fait un bref passage dans l'armée française, avant de s'installer comme ingénieur à Marseille. En attaquant Zola, Maurice Barrès s'efforce d'écartier toute brutalité dans son propos. Des liens d'amitié les ont unis autrefois, que l'affaire Dreyfus vient seulement de rompre. Il respecte l'écrivain, qui appartient à une génération antérieure à la sienne. Aussi commence-t-il par reconnaître la sincérité de ses convictions. Mais il

se heurte à son origine italienne – un obstacle insurmontable, à ses yeux. Et il s'exclame dans l'article du *Journal* que nous venons de citer : « Parce que son père et la série de ses ancêtres sont des Vénitiens, Émile Zola pense peut-être en Vénitien<sup>38</sup> ». Plus tard, reprenant ce texte pour l'inclure dans ses *Scènes et doctrines du nationalisme*, il lui donnera plus de force, en jouant sur l'image de la frontière :

*« Je reconnais que son dreyfusisme est le produit de sa sincérité. Mais je dis à cette sincérité : il y a une frontière entre vous et moi. Quelle frontière ? Les Alpes. Nous ne tenons pas nos idées et nos raisonnements de la nationalité que nous adoptons, et quand je me ferais naturaliser Chinois en me conformant scrupuleusement aux prescriptions de la légalité chinoise, je ne cesserais pas d'élaborer des idées françaises et de les associer en Français. Parce que son père et la série de ses ancêtres sont des Vénitiens, Émile Zola pense tout naturellement en Vénitien déraciné<sup>39</sup> ».*

S'en prendre à un individu en mettant en cause sa famille ou ses parents, constitue l'une des ressources de l'argumentation *ad hominem*. Barrès s'est contenté d'une réflexion d'ordre psychologique. Mais en la personne d'Ernest Judet, le directeur du *Petit Journal*, il a trouvé un disciple qui est allé beaucoup plus loin et ne s'est guère embarrassé de précautions morales. En mai 1898, ce dernier s'est lancé dans

une violente campagne de presse visant le père de l'écrivain, en l'accusant de malversations commises à l'époque où il servait comme lieutenant dans la Légion étrangère, au début du règne de Louis-Philippe. Tout s'explique par le crime du père et le fils n'a fait que suivre son exemple, exulte Judet d'un air triomphant, dans un article s'étalant sur trois colonnes, en première page du *Petit Journal* :

*« L'obstination criminelle du romancier sans patrie reste un phénomène monstrueux dont toutes les hypothèses n'ont pu donner l'explication absolue. [...] Il était juste, il était inévitable que Zola ait discerné d'emblée, dans cette armée qu'il déteste, Dreyfus comme officier modèle : il devait aller spontanément, sans efforts, à la trahison, comme les pornographes vont à l'aberration, comme les bêtes stercoraires vont au fumier et se délectent dans la pourriture<sup>40</sup> ».*

Zola, « l'Italien », n'est pas le seul à avoir été attaqué en raison de ses présumées origines étrangères. Des accusations semblables ont été portées contre Fernand Labori, que *La Libre Parole*, au moment du procès de février 1898, présentait comme « un avocat d'origine germanique, naturalisé Français, qui a épousé une juive Anglaise, et dont le père [est] resté Allemand<sup>41</sup> ».

- 33.** Autrefois membre du service des renseignements, il était désormais convaincu de l'innocence d'Alfred Dreyfus.
- 34.** Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, Félix Juven, 1902, p. 195-197. – Lors de sa déposition, Louis Hartmann démontra qu'Alfred Dreyfus ne pouvait être l'auteur du bordereau, compte tenu de la nature des informations qui s'y trouvaient.
- 35.** « La Protestation des Intellectuels ! », *Le Journal*, 1<sup>er</sup> février 1898. – L'adjectif « intellectuel » est le mot clef de cette époque : il a été transformé en substantif par les polémiques qui ont suivi la publication de « J'accuse ».
- 36.** *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit., p. 209-210. – Sur l'anti-intellectualisme de Barrès on pourra se référer à l'ouvrage récent de Sarah Al-Matary, *La haine des clercs. L'anti-intellectualisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2019, p. 82-89.
- 37.** *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit., pp. 55 et 195.
- 38.** « La Protestation des Intellectuels ! », *Le Journal*, 1<sup>er</sup> février 1898.
- 39.** *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit., p. 40-41.
- 40.** Ernest Judet, « Zola père et fils », *Le Petit Journal*, 23 mai 1898.
- 41.** *L'Affaire Dreyfus. Le Procès Zola devant la Cour d'Assises de la Seine et la Cour de Cassation*, Paris, Aux Bureaux du "Siècle" / P.-V. Stock, 1898, t. I, p. 416.

## Visions homophobes

Quel traitement a été réservé à Picquart ? Dans ses articles, Maurice Barrès choisit le registre de la dérision. Il concède avec ironie que Picquart est sans doute quelqu'un dont la fréquentation est agréable, puisqu'il sait jouer du piano et parle plusieurs langues vivantes. Mais il se moque de celui que les dreyfusards portent aux nues, en lui trouvant toutes les qualités. Le « divin Picquart » n'est, d'après lui, qu'une « idole malsaine », un « soldat défroqué » que l'on a chassé de l'armée à juste titre. En l'adulant, les dreyfusards sont victimes d'une illusion contraire aux valeurs de l'unité nationale. Cette illusion porte un nom : le « picquarisme<sup>42</sup> ».

Mais, comme il l'a fait pour Zola, Barrès, en visant Picquart, se garde d'entrer dans le domaine de la vie privée. Cette limite est franchie d'une manière insidieuse par Gaston Méry dans *La Libre Parole*. Pour le collaborateur d'Édouard Drumont, Picquart n'est pas seulement un agent du « Syndicat ». C'est aussi un personnage équivoque, qui n'a rien d'un soldat. Le décrivant au tribunal, lors du procès de Zola, il insiste sur ses gestes qu'il compare à ceux d'une danseuse – une « bayadère » :

« Ce témoin, en son dolman bleu à collet jaune, est à la barre. Pas militaire pour un sou. Le colonel se dandine sur ses hanches, se tortille, enroule ses jambes, lance ses bras. Ce n'est pas un soldat, c'est une bayadère<sup>43</sup> ».

Dans un article ultérieur, écrit au moment de l'altercation avec Esterhazy, Gaston Méry poursuit dans la même veine. Il décrit Picquart comme quelqu'un de lâche, incapable de se défendre, protestant « avec une voix de femme<sup>44</sup> » au moment où on l'agresse. Bien qu'allusif, le propos est clair. Tous les lecteurs de *La Libre Parole* auront compris ce qu'on voulait leur signifier : Picquart, avec ses allures féminines, correspond à ce que, dans le langage de cette époque, on appelle un « inverti ».

Gaston Méry exploite des rumeurs qu'il s'est fait le plaisir de recueillir. Picquart, que les militaires détestent, a hérité d'un surnom qui lui a été attribué au moment du procès de Zola. Dans les couloirs du Palais de justice, ses anciens camarades l'appelaient « Mademoiselle Fifi ». Le sobriquet reprend le titre d'une nouvelle de Maupassant, publiée en 1882, qui dressait le portrait d'un officier prussien surnommé ainsi en raison de son apparence féminine<sup>45</sup>. Double injure. Elle fait de Picquart à la fois un traître (un Prussien) et un inverti.

Tel est le personnage que construit la presse antidreyfusarde, en allant plus ou moins loin dans l'abjection... Picquart, l'homme qui joue du piano et adore la musique de Wagner. Picquart, entouré d'une foule d'admiratrices à sa dévotion, ces « femmes du colonel » dont se moque la romancière antisémite Gyp<sup>46</sup>. Picquart, l'homme-femme, « avec sa taille de guêpe serrée dans son dolman

bleu<sup>47</sup> ».

Ce thème féminin est repris par la caricature antidreyfusarde. Dans le *Musée des Horreurs* de Lenepveu, en 1899, Picquart, représenté sous la forme d'un dromadaire (allusion à la Tunisie où il a été affecté), porte le prénom de « Georgette ». De tous les personnages masculins de la série, il est le seul à être ainsi féminisé. La même année, le jeu de l'oeie antidreyfusard des « 36 Têtes » (imaginé par le journal *L'Antijuif*, en réponse à son concurrent dreyfusard<sup>48</sup>) mentionne également ce prénom, en indiquant à propos du personnage qui figure dès la case n°2, immédiatement après le « traître » Dreyfus : « le Faussaire, dit Georgette ».

L'image persiste même lorsque Picquart devient ministre, au moment de l'arrivée au pouvoir de Clemenceau. En novembre 1906, un dessin du magazine illustré *Fantasio* présente un personnage à sa toilette, semblable à une femme du monde, en train de s'habiller : chaussé de bottes, portant le pantalon bouffant des uniformes militaires, il exhibe un corset dont il resserre les liens. La légende indique : « M. le Général Picquart, ministre de la Guerre ».

Un peu plus tard, en mars 1908, la couverture du n° 5 des *Hommes du jour* montre Picquart en uniforme de général, jouant du piano dans un salon mondain, devant un public d'auditrices attentives. Sur le piano se trouve la partition d'une valse, la « valse favorite » du général,

comme l'explique le commentaire figurant à l'intérieur du numéro. Elle s'intitule : « Loin des Balles ». Les traits des personnages esquissés à l'arrière-plan reprennent les stéréotypes antisémites de l'époque<sup>49</sup>.

Pour la société de cette époque, le personnage du militaire soupçonné d'homosexualité représente, évidemment, un scandale absolu. Les images d'un Picquart à la silhouette élégante, la taille serrée dans un dolman ajusté, ou jouant du piano au milieu d'un aréopage féminin, ne sont pas le fruit du hasard. Elles renvoient, d'une manière implicite, à différentes affaires de mœurs dont la presse avait beaucoup parlé au cours des années précédentes, comme l'affaire du capitaine Voyer, en 1880, ou le scandale du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval de Châlons-sur-Marne, en 1891<sup>50</sup>.

Dans ses souvenirs, en 1920, Léon Daudet, songeant aux combats « épiques » de la presse antidreyfusarde, évoquera avec nostalgie ce climat d'allusions troubles. Il cite Caran d'Ache capable de dessiner, à côté d'un Zola souillant les « cabinets » de ses excréments, des Picquart « corsetés et galants<sup>51</sup> »... Lorsqu'on parcourt la collection des 85 numéros du *Psst... !*, publiés entre février 1898 et septembre 1899, on ne retrouve pas, pourtant, ces Picquart « corsetés » auxquels fait allusion Léon Daudet. Mais les personnages dessinés par Caran d'Ache, à la fin de chaque numéro, participent de la même vision. Pour la circonstance, Emmanuel

Poiré, dit Caran d'Ache, a renoncé à son pseudonyme. Il signe ses dessins du nom de « Caporal Poiré », en rappelant le grade qu'il a obtenu lors de son service militaire. Son intention est d'exalter une nation saine, incarnée par le personnage populaire du troupier, se pliant sans réchigner aux corvées qu'on lui impose. Ce qu'il rejette, c'est la France grisâtre des « intellectuels ». Quand il ne fait pas l'objet d'une satire d'ordre scatologique (c'est le cas pour Zola, d'une manière systématique), le corps de l'adversaire est dévirilisé. En quelques traits appuyés, à l'encre noire, Caran d'Ache croque des personnages aux cheveux longs, aux jambes et aux bras squelettiques, pourvus d'une tête énorme et d'un front bombé, généralement affublés d'un binocle – masse indistincte de petits êtres rabougris que rassemble uniquement leur haine de la patrie. Le thème du crâne démesuré, marque de l'hydrocéphale, souligne la dégénérescence dont sont atteints ces corps sans muscles, privés de toute énergie vitale. Dans le n° 2 du *Psst... !*, daté

du 12 février 1898, un dessin résume l'idéologie qui anime Caran d'Ache : des individus sont symboliquement transformés en juifs à l'issue d'une cérémonie du « baptême intellectuel » qui les montre, rangés en file indienne, s'avancer vers un autel pour inscrire leur nom sur un registre, avant d'apparaître ensuite, le front décoré d'une étoile de David.

La caricature agrège les stéréotypes. Fondés sur des haines communes, antisémitisme et homophobie se combinent<sup>52</sup>. Dans cet univers peuplé de corps décharnés que dessine Caran d'Ache, tous se confondent : juifs, « intellectuels » ou « invertis », ils appartiennent à cette « race maudite » dont parle Proust dans *Sodome et Gomorrhe*<sup>53</sup>, membres d'une « franc-maçonnerie » occulte qui pactise avec l'ennemi. Le langage ne l'indique-t-il pas, du reste ? Pour beaucoup de Français, en cette fin de siècle, l'homosexualité apparaît comme un « vice allemand<sup>54</sup> »...

42. Scènes et doctrines du nationalisme, op. cit., p. 192-194.

43. Texte cité par Armand Lanoux, « L'affaire Dreyfus à l'heure de la vérité », in Gilbert Guilleminault (dir.), *Le roman vrai de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> République (1870-1958). Première partie (1870-1918)*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1991, p. 355.

44. D'après Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 1057, n. 6.

45. Voir Séverine, « Impressions d'audiences », *Livre d'hommage des Lettres françaises à Émile Zola*, Paris, Société libre d'Édition des Gens de Lettres / Bruxelles, Georges Balat, 1898, 1<sup>re</sup> partie, p. 191. – Cf. Maupassant : « Ce surnom lui venait de sa tournure coquette, de sa taille fine qu'on aurait dit tenue en un corset, de sa figure pâle où sa naissante moustache apparaissait à peine » (« Mademoiselle Fifi », *Contes et nouvelles*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1974-1979, t. I, p. 386).

46. *Les Femmes du colonel*, Paris, Flammarion, 1899.

47. Selon l'expression de George Bonnamour, *Le Procès Zola. Impressions d'audience*, Paris, A. Pierret, 1898, p. 46. – Autre exemple, encore : présentant, en première page, l'image de l'altercation ayant opposé Henry et Picquart lors du procès Zola, *Le Petit Journal*, dans son *Supplément illustré*, oppose « le brave et loyal colonel Henry, un enfant du vrai peuple » au « lieutenant-colonel Picquart, aux allures équivoques » (n° du 27 février 1898).

48. Le canevas de ce jeu a été publié dans *L'Antijuif* du 12 février 1899 : voir Norman L. Kleebhatt éd., *The Dreyfus Affair. Art, Truth and Justice*, Los Angeles-Londres, University of California Press, 1987, p. 192-193.

49. Cette caricature a dû connaître un certain succès, puisqu'elle a été diffusée sous la forme d'une carte postale, comme l'indique Christian Vigouroux (*Georges Picquart, dreyfusard, proscrit, ministre, op. cit.*, cahier photo). – D'esprit antidreyfusard, le commentaire des *Hommes du jour* présente Picquart comme un « Héros », certes, mais comme le « Héros de l'indiscipline et de l'insubordination », le « Héros de la rébellion ».

50. Accusé d'attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune artilleur du fort de Vincennes, le capitaine Voyer était un pianiste de talent (il organisait même des concerts). Un article ironique du *Voltaire* évoque ce scandale, le 25 février 1881, en s'interrogeant sur les mœurs étranges de ces « pianistes » qui « ne sachant à quoi employer le repos de leurs dix doigts, s'en [vont], le dimanche, jouer de la flûte d'artillerie sous les ombrages de Vincennes ! » Dans l'affaire du régiment de cavalerie de Châlons-sur-Marne, où furent impliqués plusieurs militaires, un article de presse de 1891 décrit l'un des accusés, le cavalier Barré, « chaussé de bottines vernies, coquetttement cambré dans un dolman de fantaisie »... Nous empruntons ces citations à la thèse de Michael Rosenfeld, *Formes et figures de l'amour entre hommes dans le discours social, les écrits personnels et la littérature en France et en Belgique de 1870 à 1905*, sous la direction d'Éléonore Reverzy et Damien Zanone, Sorbonne nouvelle / Université catholique de Louvain, 2020, p. 126 et 159. — Dans l'histoiregraphie de l'affaire Dreyfus, la question de l'homosexualité a été abordée par Pierre Gervais, Pauline Peretz et Pierre Stutin dans *Le dossier secret de l'affaire Dreyfus*, Paris, Alma éditeur, 2012, p. 251-277. Les auteurs montrent le lien qui s'est établi, dans l'imaginaire de cette époque, entre les personnages du juif, de l'espion et de l'homosexuel, « trois figures de l'altérité qui inspiraient crainte et haine » (p. 258). On pourra également se reporter à l'article de Nicholas Dobelbower qui analyse la correspondance échangée entre Schwartzkoppen, l'attaché militaire allemand, et son collègue italien, Panizzardi (les deux hommes entretenaient une relation homosexuelle) : « Petits bleus et Billets doux : Dangerous Correspondence(s) of the Dreyfus Affair », dans *Intolerance & Indignation. L'Affaire Dreyfus*, sous la dir. de Jean-Max Guieu, Paris, Éditions Fischbacher, 2000, p. 130-140.

51. Léon Daudet, *Au temps de Judas, Souvenirs et polémiques*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1992, p. 533.

52. Voir Chantal Meyer-Plantureux, *Antisémitisme et homophobie. Clichés en scène et à l'écran, xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

53. À la recherche du temps perdu, *Sodome et Gomorrhe*, éd. citée, t. II, p. 614-617.

54. L'expression est employée dès le début des années 1870, selon Chantal Meyer-Plantureux (*Antisémitisme et homophobie, op. cit.*, p. 13). Elle a été popularisée par le roman d'Armand Dubarry, publié en 1896 : *Les Déséquilibrés de l'amour. Les invertis, le vice allemand*. En 1907, elle a connu une nouvelle fortune avec l'affaire Eulenbourg (du nom d'un diplomate allemand compromis dans un scandale homosexuel), dont le retentissement a marqué la genèse d'À la recherche du temps perdu (voir le *Dictionnaire Marcel Proust*, sous la dir. d'Annick Bouillaguet et Brian G. Rogers, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 363-364 et 480-481). – Précisons que les termes « homosexuel » et « homosexualité » sont quasiment absents de la langue française au xix<sup>e</sup> siècle : le *Trésor de la langue française* note qu'ils surgissent au début des années 1890, dans le langage de la médecine (ils apparaissent dans un article des *Annales médico-psychologiques* en 1891), et il faudra attendre les premières années du xx<sup>e</sup> siècle pour voir leurs premières utilisations au sein de la presse, dans des journaux tels que *Le Figaro* ou *Le Matin*, par exemple.

## CHAPITRE 3 LA LOGIQUE DU FAUX : LA MANIPULATION DES DOCUMENTS

**L**a vérité judiciaire qu'élaborent les tribunaux exige du temps. Elle ne se contente pas d'une simple intuition. Les juges refusent d'agir dans l'immédiateté.

La formule lancée par Zola, en novembre 1897, tient compte de cet impératif : « La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera ». La vérité doit forcément éclater, écrit le romancier, mais il faudra encore beaucoup de temps avant que l'on ne puisse passer d'une vérité détenue par le petit groupe qui se lance alors dans la bataille, autour de Scheurer-Kestner et de Mathieu Dreyfus, à une vérité construite pour tous, établie selon les principes du droit. De fait, pour l'obtenir, il faudra attendre les deux longues révisions conduites par la Cour de cassation, en 1898-1899, d'abord, puis en 1904-1906.

Pour les antidreyfusards également, la vérité judiciaire compte plus que tout. Leur vérité judiciaire, à la veille du « J'accuse », c'est celle que deux conseils de guerre ont établie et qu'ils considèrent comme la « chose jugée » : la culpabilité de Dreyfus a été démontrée par le conseil de guerre de décembre 1894 ; et l'innocence d'Esterhazy par celui qui s'est tenu en janvier 1898. Il ne s'agit donc pas, pour eux, de construire une vérité

à venir, mais de légitimer une situation qui existe déjà et ne doit pas être modifiée. Ils reviendront constamment vers elle, avec de multiples manœuvres pour la consolider. Leurs certitudes s'appuient sur une masse de documents qui ne fera que grossir au fil des événements.

### La chaîne documentaire

Les documents qui interviennent dans l'histoire de l'affaire Dreyfus sont très nombreux. Au départ se trouve le bordereau, puis d'autres suivent bientôt, par un effet d'accumulation. Tous portent un nom qui les individualise, leur donne une existence propre, les transforme en étranges êtres de papier qui semblent être appelés à jouer un rôle aussi important que les personnages réels !

À la fin de son *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, Philippe Oriol a dressé la liste précise de tous ces documents dans un index analytique qui comporte plus de cinquante entrées. Notes, lettres, rapports ou commentaires – les formes sont multiples. Ces documents se complètent. Ils constituent une sorte de chaîne d'information. Dans l'analyse qui suit nous nous limiterons aux plus importants d'entre eux :

le bordereau, le petit bleu, la lettre « canaille de D. » et le « faux Henry ».

De tous les documents le bordereau et le petit bleu sont les plus célèbres. On ne peut se lancer dans le récit de l'affaire Dreyfus sans les mentionner. La plupart des films qui ont retracé cette histoire les évoquent, au moins rapidement. Ils occupent une place importante dans le film de Roman Polanski qui se montre très attentif à cette question.

Le bordereau a été rédigé au cours du mois de septembre 1894. C'est une lettre adressée à l'attaché militaire allemand, Schwartzkoppen, indiquant la livraison à venir d'informations importantes. En raison de son écriture, il a été attribué à Alfred Dreyfus. Le petit bleu est plus tardif. Il date de mars 1896. C'est une carte télégramme de couleur bleue, un pneumatique, provenant de l'attaché militaire allemand, où figurent le nom et l'adresse d'Esterhazy.

Il s'agit, en quelque sorte, de *lettres volées*. Recueillies dans la corbeille de l'attaché militaire allemand, elles sont parvenues à la Section de statistique (les services secrets français) par ce qu'on appelait « la voie ordinaire », c'est-à-dire par l'intermédiaire de Mme Bastian, la femme de ménage de l'ambassade d'Allemagne qui avait été soudoyée. Papiers déchirés, puis soigneusement recollés, ils possèdent une part de mystère qui tient à leur apparence matérielle : les lignes brisées des déchirures, le papier pelure utilisé pour le bordereau, le format de la carte télégramme.

Ces lettres s'inscrivent dans une temporalité. Une intrigue secrète se devine sous les mots. Le bordereau promet des « renseignements » particulièrement « intéressants », dont un document « extrêmement difficile à se procurer ». Le petit bleu exige de son destinataire « une explication plus détaillée ».

Les deux documents s'opposent : le premier semble accabler Alfred Dreyfus, si l'on le relie à son écriture ; le second le disculpe, puisqu'il désigne le véritable coupable. En fait, les choses ne sont pas si simples. Renvoyant à Esterhazy, le petit bleu ne disculpe pas automatiquement Dreyfus, car Esterhazy peut être son complice. On pourrait donc se trouver en face de deux traîtres, au lieu d'un seul. C'est d'ailleurs ce que pense Picquart, au début, quand il découvre le petit bleu, en mars 1896, et commence son enquête. Puis il se rend à l'évidence : Dreyfus est innocent, car il constate que l'écriture du bordereau est celle d'Esterhazy, et non celle de Dreyfus.

Mais, dans sa logique accusatrice, le discours antidreyfusard utilisera les deux documents pour accabler Alfred Dreyfus.

Première étape de la démonstration... Des analyses graphologiques permettent d'attribuer le bordereau à l'accusé. L'expert Alphonse Bertillon parvient à montrer que les différences existant entre l'écriture du bordereau et celle de l'accusé ne sont que des variantes graphiques : l'espion Dreyfus aurait imité sa propre écriture, pour éviter de se faire prendre. C'est la thèse éton-

nante, délirante, de l'« autoforgeur » ! Bertillon la propose, schéma à l'appui, lors du procès de Dreyfus, en 1894, et il la reprend, devant un public ébahi au procès de Zola, en 1898, puis au procès de Rennes, en 1899. Toute la subtilité de la thèse repose sur la nature du bordereau, écrit sur du papier pelure. Bertillon soutient que Dreyfus s'est servi de ce papier comme d'un calque pour reproduire sa propre écriture, en la modifiant.

Deuxième moment de la démonstration... Le petit bleu est perçu comme une preuve suspecte, un document fabriqué par Picquart, devenu un agent à la solde du « syndicat juif ». Plusieurs indices le montrent. Picquart a conduit son enquête en solitaire, sans en référer à ses supérieurs. La nature du document laisse planer des doutes sur son origine. Son écriture pose problème, car ce n'est pas celle de l'attaché militaire allemand. Le nom d'Esterhazy, qui figure au verso, a été gratté. Picquart n'est-il pas l'auteur du petit bleu ? Telle est l'hypothèse à laquelle se rangera le général de Pellieux lorsqu'en novembre 1897, il mènera l'enquête qui finira par disculper Esterhazy. – En réalité, c'est Henry qui a modifié l'apparence du petit bleu, pour accabler Picquart et rassurer ses chefs : il a gratté le nom d'Esterhazy, puis l'a réécrit pour faire croire à un document maquillé.

La lettre « canaille de D. » date du printemps 1894, tandis que le « faux Henry » a été forgé à la fin du mois d'octobre 1896. Si l'interprétation du bordereau et du petit bleu prête à discussion, la lettre « canaille

de D. » et le « faux Henry », en revanche, semblent accabler directement Dreyfus.

Adressée par Schwartzkoppen à son collègue italien, Panizzardi, la lettre « canaille de D. », parsemée de fautes d'orthographe, fait référence à des plans de la ville de Nice, que « ce canaille de D. » aurait recueillis pour l'attaché militaire italien (en fait, le « D. » en question n'est pas Dreyfus, mais un petit escroc, un certain Dubois, qui s'était procuré ces plans). Bien que ne livrant qu'une simple initiale, c'est la pièce centrale du dossier secret, communiqué aux juges en décembre 1894.

Le faux fabriqué par Henry est une lettre qui aurait été adressée par Panizzardi à Schwartzkoppen. Le nom de « Dreyfus » y figure en toutes lettres. Mais le texte a été fabriqué à partir de deux pièces hétérogènes. Il participe de cette logique du travail de reconstitution auquel se livraient les agents de la Section de statistique : prendre des fragments déchirés et les réunir, comme on assemble les morceaux d'un puzzle.

Document essentiel pour les responsables de l'État-major, il fonde leur conviction, en février 1898, au moment du procès Zola. C'est la pièce qu'ils tiennent en réserve, sans toutefois pouvoir la montrer. Le général de Pellieux commettra l'erreur d'y faire allusion au cours de l'une des audiences du procès Zola, le 17 février 1898. Plus tard, le ministre de la guerre Cavaignac en fera état lors d'un discours devant la Chambre, le 7 juillet 1898. Mais

le réexamen du dossier secret, entraîné par cette intervention, conduira à la découverte de la malversation, puis à l'arrestation et au suicide d'Henry.

Dans l'esprit de ceux qui accusent Dreyfus, ces deux preuves sont progressives : la première ne fournit qu'une initiale ; la seconde va plus loin, car elle livre la totalité du nom. Dans les deux cas, il s'agit de faux. Non seulement le document fabriqué par Henry, faux par invention ou par création. Mais aussi la lettre « canaille de D. », que l'on pourrait considérer comme un faux par destination, car cette lettre, avant d'être communiquée aux juges, a été complétée par un commentaire tendancieux désignant Dreyfus. Quant au dossier secret, c'est un faux par illusion référentielle : ne contenant que des documents insignifiants, sa valeur réside uniquement dans une liste – l'énumération des pièces dont il se compose.

Le faux se retrouve donc à toutes les étapes du processus de l'accusation. De cette mécanique du mensonge, *L'Île des pingouins* d'Anatole France a fait, en 1908, une description extraordinaire. Il s'agit, comme on le sait, d'un roman parodique. L'intrigue raconte l'histoire du pingouin Pyrot (Dreyfus), accusé d'avoir volé plusieurs milliers de bottes de foin destinées à la cavalerie de l'armée. Greatauk, le mi-

nistre de la Guerre de la nation pingouine, est inquiet. Il va chercher le général Panther, responsable du dossier, et il le trouve dans une vaste pièce dont les rayonnages, vides jusque-là, débordent maintenant de lourds dossiers. Le ministre s'étonne. Que se passe-t-il ? Panther lui répond qu'il s'agit des preuves accumulées contre Pyrot. Mais Greatauk hésite. Il demande à Panther si, parmi ces preuves, il y en a de « fausses ». L'autre lui rétorque qu'il y en a d'*« appropriées »*. Rassuré par ces propos, le général Greatauk exprime sa satisfaction :

« *Il y en a d'appropriées, tant mieux ! Ce sont les bonnes. Comme preuves, les pièces fausses, en général, valent mieux que les vraies, d'abord parce qu'elles ont été faites exprès, pour les besoins de la cause, sur commande et sur mesure, et qu'elles sont enfin exactes et justes. Elles sont préférables aussi parce qu'elles transportent les esprits dans un monde idéal et les détournent de la réalité qui, en ce monde, hélas ! n'est jamais sans mélange*<sup>55</sup> ».

« Les pièces fausses valent mieux que les vraies »... Avec cette formule, Anatole France a parfaitement résumé la logique dans laquelle se sont enfermés ceux qui voulaient, à toute force, accabler Dreyfus. Il nous reste à voir quels délires il a pu produire.

<sup>55</sup>. Anatole France, *L'Île des pingouins*, Œuvres complètes, éd. citée, t. IV, p. 165-166.

## Le monde des légendes

Dans la dernière étape de cette réflexion, deux documents retiendront notre attention : le « document libérateur » et le « bordereau annoté ». Ils s'inscrivent dans le prolongement du bordereau et du petit bleu. Avec eux, nous pénétrons encore plus profondément dans l'univers de la fiction.

Sur quoi repose la notion de « document libérateur » ? Si le bordereau est un document qui semble accuser Dreyfus, le petit bleu, en revanche, dans la mesure où il l'innocente, possède un pouvoir « libérateur ». Pour contrer cet argument, le camp adverse doit trouver, d'une manière symétrique, un document « libérateur » permettant de disculper Esterhazy.

Comment procéder ? Une bataille de communication se déroule en novembre et décembre 1897, lorsque le nom d'Esterhazy est rendu public et que les dreyfusards le dénoncent comme le véritable traître de l'Affaire. Les responsables de l'État-major ont pris la décision d'avertir le coupable désigné des menaces qui le concernent. On lui écrit d'une manière anonyme ; des rendez-vous secrets lui sont donnés. D'abord inquiet, Esterhazy est peu à peu rassuré en découvrant qu'il sera protégé en haut lieu, parce qu'on souhaite éviter l'éclatement d'un scandale mettant en cause l'armée. Mais ce qui aurait pu rester entièrement caché passe par la presse, car il s'agit d'opposer une contre-vérité aux révélations faites par les dreyfusards. Pour acquérir plus de solidité, la légende doit trouver une caution dans l'appareil

médiatique.

Esterhazy se montre. Il se confie aux journalistes, en s'appuyant sur ses amis de *La Libre Parole*. Il leur raconte son histoire, inventant, chaque fois, de nouveaux détails propres à séduire ses interlocuteurs. Il explique qu'une « femme voilée » (au visage dissimulé par une voilette) l'a rencontré à plusieurs reprises dans différents endroits de Paris, esplanade des Invalides ou encore à Montmartre, près de l'église du Sacré-Cœur. Comme il le déclare dans une lettre qu'il a adressée pour se défendre au président de la République, c'est une « généreuse femme » qui a voulu l'aider en le prévenant de « l'horrible machination » montée contre lui : elle s'est procuré « la photographie d'une pièce qu'elle a réussi à soutirer » à Picquart, complice des « amis de Dreyfus ». Et, bien qu'il ignore son identité, il laisse entendre qu'il s'agit probablement d'une ancienne maîtresse du lieutenant-colonel, désireuse de se venger. D'une pierre, deux coups. En se défendant, il charge Picquart, dénoncé comme un agent du « syndicat juif ».

Le « document libérateur » a-t-il eu une existence réelle ? De quelle pièce était-il la photographie ? Les historiens de l'affaire Dreyfus se sont interrogés sur cette question<sup>56</sup>. Il pourrait s'agir de la « lettre canaille de D. » qui aurait trouvé ainsi une nouvelle utilité, après avoir rempli les vides du dossier secret. Mais on peut supposer également qu'il s'agit d'une simple construction imaginaire.

Le roman de la « dame voilée » convaincra le général de Pellieux, lors de son enquête

de novembre 1897, puis les juges du conseil de guerre qui acquitteront Esterhazy, le 11 janvier 1898. Mais il va bientôt perdre de sa crédibilité. Dans son « *J'accuse* », Zola se moque de la « dame mystérieuse » qui s'est « dérangée de nuit » pour remettre à Esterhazy « une pièce volée à l'état-major ». Lors du procès qui suit, au mois de février, on se demande vainement quelle est l'identité de ce personnage mystérieux. Le 11 février, lorsqu'il fait sa déposition, Picquart revient sur le sujet, en faisant allusion aux rapports de police qui se sont emparés de cette fable :

*« Il y avait encore sur moi d'autres renseignements bizarres : ainsi, on voulait absolument trouver chez moi une dame voilée, et cela me montre qu'on avait pris des renseignements très détaillés sur mon compte. [...] Ce qui m'a étonné, c'est qu'on ait dit au général de Pellieux que cette femme était en relation avec moi, qu'elle venait même tenir la bride de mon cheval lorsque je revenais de ma promenade. Je reconnais là les rapports de police<sup>57</sup> ! ».*

L'histoire du « bordereau annoté » a connu une fortune plus extraordinaire encore. Elle a pris une importance considérable au moment du procès de Rennes.

De quoi s'agit-il ? Ce « bordereau annoté » serait l'original de la pièce sur laquelle reposait le procès de 1894, écrite, on s'en souvient, sur du papier pelure (ou du papier calque). Dans la marge, l'empereur de Prusse lui-même, le Kaiser Guillaume II, aurait mentionné le nom du traître, se plaignant de ses continues demandes d'argent qu'il trouvait excessives, et il aurait écrit en

allemand : « Cette canaille de Dreyfus [*Die-ser Schurke*] devient bien exigeante<sup>58</sup> ».

Pendant les audiences du procès de Rennes, le clan militaire pense que le général Mercier détient cette preuve ultime. Vers lui convergent tous les regards. Il se trouve à la manœuvre. Ses partisans soutiennent qu'il conserve sur lui une reproduction photographique du document, cachée dans l'une de ses poches, mais qu'il lui est impossible de la produire, sans risquer les conséquences les plus graves. La rumeur circule avec insistance, alimentant les certitudes des militaires dans l'attente d'un dénouement conforme à leurs espoirs.

Dans les conversations, une expression revient, comme un leitmotiv, le « coup de massue » : le général Mercier va faire « une révélation décisive » qui éclatera comme « un coup de massue » ! Le diplomate Maurice Paléologue (qui suit le déroulement du procès pour le compte du gouvernement) rapporte ces propos dans son *Journal*, et il s'en inquiète. Deux ans plus tôt, en novembre 1897, lors d'un entretien qu'il avait eu avec le lieutenant-colonel Henry, ce dernier lui avait promis, lui aussi, ce fameux « coup de massue » – un « document ultra-secret », conservé dans l'une des armoires de la Section de statistique<sup>59</sup>. Mais rien n'est venu !

Une fois encore, la presse se trouve au centre du jeu. À Rennes, c'est elle qui mène la danse, forçant tous les acteurs à se plier aux règles qu'elle édicte.

Dans l'un de ses articles du *Journal*, publié avant que le procès ne commence, Maurice Barrès a posé clairement les termes du débat... Entre Dreyfus et les « grands chefs », il faut choisir, et il n'existe qu'une seule possibilité, accorder sa confiance aux responsables de l'armée :

*« Nous sommes plusieurs millions d'honnêtes gens qui n'avons jamais eu à connaître l'affaire, et qui nous sommes confiés – c'était la raison et le devoir – à l'autorité légitime des conseils de guerre et des chefs de l'armée ».*

Il ajoutait, à l'intention des militaires :

*À Rennes ! À Rennes ! messieurs ! Cavaignac et Mercier vous imposent leur exemple. Comprenez-vous suffisamment l'état des choses ? Vous êtes pris entre vos adversaires acharnés et les amis que nous sommes. Il n'y a pas d'échappatoire possible<sup>60</sup> ».*

Le 11 août 1899, à la veille de la déposition que doit faire Mercier devant le tribunal, *La Libre Parole* pousse le général à tout dévoiler, dans un article qui anticipe sur ses propos, sous le titre : « Ce que dira le général Mercier ». Quelques jours plus tard, *Le Gaulois* renouvelle cet appel dans une « Lettre ouverte », publiée en première page. L'auteur de ce texte se fait insistant ; il regrette que Mercier, lors de sa déposition, n'ait pas donné toutes les explications nécessaires ; et il livre, de lui-même, cette vérité cachée, en faisant un récit détaillé de toutes les élucubrations contenues dans l'histoire du « bordereau annoté » qui implique l'empereur d'Allemagne lui-même<sup>61</sup>...

Ceux qui répandent cette histoire, pour souligner sa gravité, remontent à un événement dont les circonstances demeurent obscures : une « nuit historique » qui se serait déroulée en janvier 1895, au lendemain de la dégradation d'Alfred Dreyfus. Au cours de ces moments tragiques, la France et l'Allemagne ont failli se déclarer la guerre. Fort heureusement, la catastrophe a été évitée de justesse. De quelle façon ? Le président de la République en personne, Casimir-Périer, a dû restituer à l'ambassadeur d'Allemagne le fameux document qui mettait si gravement en cause le Kaiser, en promettant de ne jamais en faire état. Mais, comme il est un homme habile, le général Mercier en a conservé une photographie<sup>62</sup>. D'où les propos qui nourrissent les conversations, à Rennes...

Comment une telle fable a-t-elle pu acquérir autant de crédit ? Comment pouvait-on croire, un seul instant, que l'empereur d'Allemagne se soit mêlé directement d'une sordide affaire d'espionnage et qu'il soit allé jusqu'à porter, de sa propre main, une annotation sur un document secret, en jugeant que le traître auquel il avait affaire lui coûtait vraiment trop cher ? Mais plus les fables sont grossières, plus elles séduisent les esprits crédules, car elles répondent à cette logique complotiste qui nourrit leurs obsessions et apaise, en même temps, leurs inquiétudes.

On voit comment une légende arrive à se former. Elle naît d'un double processus d'élaboration : le raccommodage et l'amalgame. Le raccommodage rassemble les fils

de la narration pour leur donner plus la cohérence. Selon cette logique, rien ne se produit sous l'effet du hasard ; chaque événement nouveau s'emboîte dans celui qui le précède ; tous les documents s'organisent au sein d'un schéma global : le bordereau et la lettre « canaille de D. » conduisent au « document libérateur » et au « bordereau annoté ». Même s'il est retardé, le dénouement attendu se produira forcément : le « coup de massue » promis par Henry sera réalisé par Mercier... L'amalgame agrège les éléments. Les mêmes motifs sont recyclés. On fait du terme « canaille » un usage obsessionnel : extrait de la fameuse lettre sibylline du dossier secret, il revient dans l'histoire du « document libérateur » et dans celle du « bordereau annoté », où on le traduit même en allemand (*Schurke*), sous le prétexte qu'il aurait été employé par le Kaiser lui-même ! Une théorie du double s'impose, omniprésente : l'écriture du bor-

dereau dissimule une graphie détournée ; le « document libérateur » et le « bordereau annoté » renvoient à une source invisible, dont ils sont des reproductions photographiques. Comme l'origine est inaccessible, la copie est présentée comme le seul moyen d'y accéder.

Une scène du film de Roman Polanski montre assez bien la frontière indécise qui, dans l'imaginaire de cette époque, sépare le vrai et le faux. Elle se situe au moment où Picquart commence son enquête sur Esterhazy, après la découverte du petit bleu. Picquart a donné rendez-vous à un policier, Desvernine, dont il sollicite le concours. Les deux hommes se rencontrent discrètement dans l'une des galeries du Louvre, devant un groupe de statues grecques. À la fin de leur conversation, le policier désigne les statues en demandant : « Ce sont des faux » ? « Non, des copies », répond Picquart...

- 
- 56.** Voir Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 680-681 ; Philippe Oriol, *L'histoire de l'Affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 402-403 et p. 482.
- 57.** Procès Zola, op. cit., t. I, p. 294.
- 58.** Voir Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 647. – Guillaume II aurait même ajouté : « Toutefois, il faut hâter la livraison des documents annoncés » !
- 59.** Voir Maurice Paléologue, *Journal de l'Affaire Dreyfus. 1894-1899. L'Affaire Dreyfus et le Quai d'Orsay*, Paris, Plon, 1955, p. 58-60 et p. 200.
- 60.** Maurice Barrès, « Dreyfus ou les grands chefs », *Le Journal*, 4 juillet 1899 (article repris, avec quelques modifications, dans *Scènes et doctrines du nationalisme*, op. cit., p 132-134 : nous suivons le texte du *Journal*).
- 61.** « Le procès de Rennes. Lettre ouverte au général Mercier », *Le Gaulois*, 14 août 1899.
- 62.** Voir Bertrand Joly, « Le procès de Rennes », dans *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, ouvrage collectif édité par la Cour de cassation, Paris, Fayard, 2006, p. 243-246 ; Philippe Oriol, *L'histoire de l'Affaire Dreyfus*, op. cit., t. I, p. 144-148, t. II, p. 975-977, 999-1001. – Sous le nom de « faux impérial », le « bordereau annoté » se trouvera à la base du grand discours que prononcera Jaurès, en 1903, pour demander la révision du procès de Rennes (*Le Faux impérial. Discours prononcé à la Chambre des députés, séances des 6 et 7 avril 1903*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1903).

## CONCLUSION

**Q**uand il revient sur les motivations qui ont animé les militants de la cause dreyfusarde, Charles Péguy évoque, à côté de « la passion de la vérité » et de « la passion de la justice », deux raisons qui lui semblent essentielles : « l'impatience du faux » et « l'intolérance du mensonge<sup>63</sup> ». Le faux et le mensonge, écrit-il, étaient devenus *insupportables* : c'est ce que signifie ici le mot « impatience », pris dans son sens étymologique. D'où le retournement de situation dont ont bénéficié les dreyfusards. La raison l'a finalement emporté sur le mensonge. Elle a gagné ce combat en dépit d'un système médiatique qui a largement favorisé le discours antidreyfusard, en pratiquant le détournement de l'information et en jouant sur le développement des légendes. Mais le débat contradictoire, exigé par la procédure judiciaire, a pu s'imposer grâce au plaidoyer méthodique construit par les avocats de Dreyfus et de Zola, prolongé par le travail de révision entrepris par la Cour de cassation.

De cette victoire finale de la raison nous ne pouvons que nous réjouir, évidemment. Mais il y a quelque chose d'effrayant dans la façon dont le mensonge et l'erreur ont pu se répandre et occuper si longtemps les esprits.

Les causes sont diverses.

Elles tiennent d'abord à des caractéristiques propres à la mentalité française de cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les avancées de la pensée scientifique y sont remises en question par une société qui, autour de la figure de Bernadette Soubirous, fait de Lourdes la cité des pèlerinages, le lieu où accourent des foules pour qui l'invraisemblance des miracles constitue une preuve de leur puissance et un signe de leur infaillibilité. Les croyants de Lourdes peuplent les villes ou les campagnes de cette France nationaliste qui, en raison du culte qu'elle voue à l'armée, a longtemps été convaincue de la culpabilité de Dreyfus. C'est la France des congrégations religieuses qui exercent leur emprise sur les esprits grâce au pouvoir qu'elles possèdent dans le domaine de l'éducation, ou celle des confesseurs jésuites dont la rhétorique mondaine justifie le mensonge au nom de la direction d'intention<sup>64</sup>.

Mais des causes plus générales existent, liées au fonctionnement de ce que la tradition philosophique nomme les « passions humaines ». Dans son *Traité de la nature humaine*, publié en 1739, David Hume en faisait la remarque : « Nulle faiblesse de la nature humaine n'est

plus universelle ni plus frappante que ce que nous appelons couramment *cré-dulité*, une confiance trop complaisante dans le témoignage d'autrui ». Hume ajoutait que le témoignage qui nous arrive ainsi d'une source extérieure exerce sur notre esprit une fascination à laquelle nous résistons difficilement, « même sur les apparitions, les enchantements et les prodiges, si contraires qu'ils soient à l'expérience et à l'observation quotidiennes<sup>65</sup> ». Ce que Joseph Reinach, instruit par l'exemple de l'affaire Dreyfus, exprimait en d'autres termes, lorsqu'il observait que « l'invraisemblance des légendes, surtout quand elles servent les haines des partis, n'a jamais arrêté que les esprits critiques et de bonne foi<sup>66</sup> ».

S'ouvrant sur une multitude de récits possibles, l'affaire Dreyfus constitue une sorte de laboratoire pour l'exercice de

la pensée critique. Elle nous séduit par sa propension à nous immerger dans le long fleuve du romanesque. Elle offre, à chaque étape de sa progression, des périéties extraordinaires et des personnages hors du commun. Elle présente un drame lisible, alors que tant d'histoires d'erreurs judiciaires se perdent dans l'obscurité de leurs circonstances. Mais cette lisibilité même dissimule tous les pièges possibles. Il est difficile de résister au pouvoir des fictions quand elles prétendent se substituer à la réalité<sup>67</sup>. C'est pourquoi il est nécessaire de mobiliser contre elles cette capacité de résistance que réclamait Péguy : *l'impatience du faux*. Celle-ci constitue la meilleure des armes pour affronter le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui – un monde fasciné par les illusions de la « post-vérité » et de plus en plus soumis aux perversions de l'infox, comme aux mirages du complotisme.

63. « Lettre du Provincial », *Cahiers de la quinzaine*, 5 janvier 1900, *Oeuvres en prose complètes*, éd. Robert Burac, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1987-1992, t. I, p. 287.

64. La critique en a été faite par Pascal dans ses *Provinciales* (lettres V-X). – Dans « J'accuse », Zola emploie le terme de « jésuitière » pour évoquer le poids de l'influence religieuse au sein des bureaux de l'État-major. Il fait allusion notamment au rôle joué par le père Du Lac, le confesseur jésuite du général de Boisdeffre, qu'il peindra sous les traits du père Crabot dans son roman *Vérité*, en 1902.

65. David Hume, *Traité de la nature humaine* I, III, IX (traduction de Philippe Folliot, téléchargeable sur le site des « Classiques des sciences sociales »). – Je remercie François-Marie Mourad de m'avoir indiqué cette référence.

66. Joseph Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit., t. II, p. 546.

67. Thème du roman publié par Fabrice Humbert en 2019, *Le monde n'existe pas*.

# NOTES DU LECTEUR

# NOTES DU LECTEUR

# NOTES DU LECTEUR

**Nathalie Szerman**

Le Printemps arabe à l'épreuve de l'antisémitisme : y a-t-il un avant et un après ?

**N°29 > mai 2014**  
 • 36 pages

**Jacques Tarnéro**

Antisémitisme / Antisionisme  
 Mots, masques, sens, stratégie, acteurs, histoire

**N°30 > juin 2014**  
 • 48 pages

**Sandrine Szwarc**

Intellectuels juifs et chrétiens en dialogue

**N°31 > octobre 2014**  
 • 32 pages

**Gérard Fellous**

L'État Islamique (DAECH), cancer d'un monde arabo-musulman en recomposition

**N°32 > novembre 2014**  
 • 52 pages

**Michaël de Saint-Cheron**

Le messianisme comme réponse à l'antisémitisme

**N°33 > décembre 2014**  
 • 40 pages

**Valérie Igouinet**

Le négationnisme : histoire d'une idéologie antisémite (1945 - 2014)

**N°34 > février 2015**  
 • 32 pages

**Maxime Perez**

L'opération « Bordure protectrice » à Gaza : Journal d'une guerre de 100 jours

**N° 35 > mai 2015**  
 • 44 pages

**Anne Quinchon-Caudal**

Vers une Internationale blonde  
 Le racisme supra-national en Europe et aux États-Unis dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle

**N° 36 > juillet 2015**  
 • 40 pages

**Pierre-André Taguieff**

La vague complotiste contemporaine : un défi majeur

**N° 37 > septembre 2015**  
 • 40 pages

**Johann Chapoutot**

Le « Droit » nazi, une arme contre les Juifs

**N° 38 > octobre 2015**  
 • 52 pages

**Valérie Igouinet et Stéphane Wahnich**

FN : une duperie politique

**N° 39 > novembre 2015**  
 • 56 pages

**Jacques Tarnéro**

Migrations contemporaines du récit sur le « signe juif »  
 Entre fascination, admiration, condamnation. Une question irrecevable

**N° 40 > mars 2016**  
 • 56 pages

**Sandrine Szwarc**

La culture (juive)  
 a-t-elle un avenir en France ?

**N° 41 > juin 2016**  
 • 64 pages

**Eric Keslassy**

Comprendre  
 la guerre des mémoires

**N° 42 > octobre 2016**  
 • 46 pages

**Jean-Philippe Moinet**

L'identité nationale,  
 c'est la République !  
 Les cinq piliers républicains qui font le socle, à consolider, de l'identité française.

**N° 43 > janvier 2017**  
 • 48 pages

**Nathalie Szerman**

Retour sur les principes guerriers fondamentaux du Hamas et leur transmission par le biais de la chaîne télévisée Al-Aqsa

**N° 44 > mars 2017**  
 • 44 pages

**Michaël de Saint-Cheron**

Le dialogue de Malraux avec le peuple juif, « parrain de l'Europe »

**N° 45 > juillet 2017**  
 • 44 pages

**Salomon Malka et Victor Malka**

« L'exception marocaine ? »

**N° 46 > octobre 2017**  
 • 52 pages

**Anne Le Diberder**

À la conquête de la modernité : les peintres juifs à Paris

**N° 47 > janvier 2018**  
 • 40 pages

**Annick Duraffour**

**et Pierre-André Taguieff**  
 Céline contre les Juifs ou l'école de la haine

**N° 48 > mars 2018**  
 • 60 pages

**Georges-Elia Sarfati**

Les nouveaux défis de la République Française : Sur quelques enjeux du discours du président Emmanuel Macron lors de la Commémoration de la Rafle du Vel' d'Hiv (17 Juillet 2017).

**N°49 > juillet 2018**  
 • 36 pages

**Johann Chapoutot**

Le sang et la science  
 L'organisation Ahnenerbe (« héritage des ancêtres »), les « Germains » et les Juifs (1935-1945)

**N°50 > Novembre 2018**  
 • 40 pages

**Anastasio Karababas**

Sur les traces des Juifs de Grèce

**N°51 > décembre 2018**  
 • 52 pages

**Laurent Joly**

Vichy, les nazis et la persécution des Juifs

**N°52 > février 2019**  
 • 58 pages

**Iannis Roder**

La fin d'une illusion pour une approche renouvelée de l'enseignement de l'histoire de la Shoah

**N°53 > mars 2019**  
 • 36 pages

**Marc Knobel**

40 ans d'histoire d'une propagande de haine et d'antisémitisme

**N°54 > juin 2019**  
 • 84 pages

**Sandrine Szwarc**

La naissance de l'intellectuel juif d'expression française

**N°55 > Septembre 2019**  
 • 48 pages

**Élise Petit**

Des usages destructeurs de la musique dans le système concentrationnaire nazi

**N°56 > Novembre 2019**  
 • 40 pages

**Michaël Iancu**

Les juifs des terres d'Oc

**N°57 > Janvier 2020**  
 • 56 pages

**Georges Elia-Sarfati et Pierre-André Taguieff**

Le sionisme comme réalité historique et comme fantasme, ou la réinvention de la judéophobie

**N°58 > Janvier 2020**  
 • 136 pages

**Joseph Voignac**

Les débuts du secondaire juif en France : la fondation de l'École Maïmonide (1935-1939)

**N°59 > juin 2020**  
 • 48 pages

**Jean-Pierre Allali**

Les Juifs de Tunisie Deux mille ans d'une belle histoire

**N°60 > juillet 2020**  
 • 64 pages

## LES ÉTUDES DU CRIF

Imprimé en novembre 2020 / ISSN 1762-360 X

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Marc Knobel

**COMITÉ ÉDITORIAL**

Jean-Pierre Allali

Yonathan Arfi

Georges Bensoussan

Yves Chevalier

Roger Cukierman

Patrick Desbois

Robert Ejnes

Antoine Guggenheim

Mireille Hadas-Lebel

Francis Kalifat

Serge Klarsfeld

Joël Kotek

Éric Marty

Jean-Philippe Moinet

Richard Prasquier

Dominique Reynié

Michaël de Saint-Cheron

Georges-Elia Sarfati

Pierre-André Taguieff

Jacques Tarnéro

Yves Ternon

**CONCEPTION ET ICONOGRAPHIE**

Yellowweb

**CONSEILLER JURIDIQUE**

Maître Pascal Markowicz

**COORDINATION**

Yoar Level

**CORRECTRICE**

Myriam Ruszniewski

**IMPRESSION**

Imprimé en Europe

**CRÉDITS PHOTOS**

Les illustrations de ce numéro proviennent de la collection personnelle de Marc Knobel.

**EN PARTENARIAT AVEC**

**Le Collège des Bernardins**

**Fondation pour l'Innovation Politique - Fondapol**

**Le Cercle de la Licra - Réfléchir les droits de l'Homme**

**La Revue Civique**

**«Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism» de l'Université hébraïque de Jérusalem**

**ET AVEC LE SOUTIEN DE**

- **La Fondation pour la Mémoire de la Shoah**

# *Crif*

Conseil représentatif  
des institutions juives de France

**POUR TOUTE CORRESPONDANCE**

**39, rue Broca 75005 Paris**

**tél : 01 42 17 11 11**

**site web : [www.crif.org](http://www.crif.org)**

**email : [infocrif@crif.org](mailto:infocrif@crif.org)**

**Oct-Nov  
2020**

**Prix : 10 €**